ESTIMATES

Solicitor General Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2002

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/51-2002
ISBN 0-660-62126-6

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering its commitments. The report also associates performance with earlier commitments as well as achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organisation according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5

OR to this Internet address: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Solicitor General Canada

Performance Report

For the
period ending
March 31, 2002

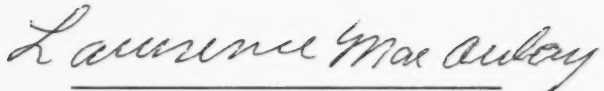

Hon. Lawrence MacAulay, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

103-02675/

Table of Contents

SECTION I: THE MINISTER'S MESSAGE 1

SECTION II: PORTFOLIO/DEPARTMENTAL OVERVIEW 3

A. Portfolio Overview 3

B. Departmental Overview 6

SECTION III: DEPARTMENTAL PERFORMANCE 11

SECTION IV: CONSOLIDATED REPORTING 29

SECTION V: FINANCIAL PERFORMANCE 36

SECTION VI: OTHER INFORMATION 49

INDEX 52

Section I: The Minister's Message

I am pleased to present the Performance Report for the Department of the Solicitor General for the period ending March 31, 2002. The objectives of this report are to describe the Department's strategic priorities and to provide a clear sense of the results achieved against our plans for 2001/2002.

The Department is part of the Portfolio of the Solicitor General, which includes the Royal Canadian Mounted Police (RCMP), the Correctional Service of Canada, the National Parole Board, the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) and three review bodies. The Portfolio plays a major role in the Canadian criminal justice system in the areas of law enforcement, national security, corrections and parole. In fulfilling this role, the Department provides me with strategic advice and promotes and supports policy cohesion and coordination across the Portfolio and with our key partners across the country.

In looking back, the plans and priorities for the past year were significantly shaped by the tragic events of September 11th. This defining moment in history necessitated a shift in priorities; however, the Portfolio never lost sight of its day-to-day responsibilities and its commitment to public safety and security. I am proud of the way that law enforcement and national security officials across Canada responded to these challenges and, in particular how these officials have enabled Canada to be a key player in the global effort against terrorism.

The Government is committed to maintaining the safety of Canadians and to improving our cooperation with the United States and the international community by enhancing the capacity, coordination and collaboration with our partners. A good example is our cross border cooperation with the United States. This collaborative approach to public safety will help to maintain the free flow of goods, people and services between our two countries and ensure a secure border for our two nations.

By working with our partners, Canada will continue to advance the public safety agenda by developing strategies for fighting terrorism, combating organized crime, sharing information and intelligence across criminal justice jurisdictions, promoting effective corrections and maintaining culturally responsive First Nations policing services. The Portfolio will also continue to play a key role in the Government of Canada's Drug Strategy that focuses on reducing the supply as well as the demand for illicit drugs and through involvement in the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention.

If we are to be successful in building safe communities we need to engage Canadians and key partners in the development of criminal justice policy through to implementation and operation of our initiatives. To this end, we will continue to consult Canadians and enhance our partnerships to maximize our efforts in the fight against crime. The Department, in collaboration with the Portfolio Agencies and other key federal departments has established a Public Safety Portal. The portal provides a single window for Canadians to quickly and easily find information and services relating to public safety. The portal will be officially launched this fall. The web address will be *www.safecanada.ca*.

As always, we welcome your feedback on the report. On page 49 you will find a list of departmental contacts. I would also draw your attention to our Internet address: *www.sgc.gc.ca* where you can obtain further information.

This report also includes an overview of the Portfolio Agencies and organizations that report to, or through, me to Parliament. Each agency in the Portfolio, with the exception of CSIS, prepares its own separate performance report, and these reports are tabled in Parliament. I would encourage you to consult these individual reports for more information on the agencies and our accomplishments over the past year.

Lawrence MacAulay

Hon. Lawrence MacAulay, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Section II: Portfolio/Departmental Overview

A. Portfolio Overview

Roles and Responsibilities of the Portfolio of the Solicitor General

The Portfolio of the Solicitor General is responsible within the Government of Canada for policing and law enforcement (including Aboriginal policing), national security, corrections and conditional release.

The Portfolio includes the Department and four Agencies: the Royal Canadian Mounted Police (RCMP), the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada (CSC) and the National Parole Board (NPB). There are also three review bodies: the RCMP External Review Committee, the Commission for Public Complaints against the RCMP and the Office of the Correctional Investigator. Together, these organizations have a combined budget of over $3.5 billion and over 35,000 employees. Each Portfolio Agency, with the exception of CSIS, prepares an individual Performance Report outlining their individual accomplishments and key results.

The Department, Portfolio Agencies and Review Bodies each contribute, specifically and collectively, to the public safety agenda as outlined below:

- The **Department** provides policy advice and support to the Solicitor General on all aspects of his mandate that includes providing direction to the Agencies, ensuring accountability to Parliament for the Agencies and national public safety leadership.

- The **Royal Canadian Mounted Police** enforces Canadian laws, prevents crime and maintains peace, order and security. The RCMP has responsibility to: prevent, detect and investigate offences against federal statutes; maintain law and order and prevent, detect and investigate crime in the provinces, territories and municipalities where the Force has a policing contract; provide investigative and protective services to other federal departments and agencies; and provide all Canadian law enforcement agencies with specialized police training and research, forensic laboratory services, identification services and informatics technology.

- The **Canadian Security Intelligence Service** provides security intelligence to the Government. CSIS collects, analyzes and retains information and intelligence on activities that may be suspected of constituting threats to the security of Canada; reports to and advises the Government in relation to these threats; and provides security assessments.

- The **Correctional Service of Canada** administers sentences of convicted offenders sentenced to imprisonment for two or more years. It also prepares offenders for their return as useful citizens to the community. CSC provides services across the country to offenders within correctional institutions and in the community.

- The **National Parole Board** is an independent administrative body, which grants, denies and controls the conditional release of inmates from federal penitentiaries and recommends the exercise of the Royal Prerogative of Mercy and the granting of pardons. In addition, NPB exercises the same powers and responsibilities, with the exception of the granting of temporary absences, for provincial inmates in provinces and territories without their own parole boards.

- The **RCMP External Review Committee** reviews certain types of grievances, formal disciplinary, discharge and demotion appeals referred by the RCMP. This Committee, which reports annually to Parliament, is a neutral third party providing an independent and impartial review of cases. The Committee may institute hearings, summon witnesses, administer oaths and receive and accept such evidence or other information as the Committee sees fit. The findings and recommendations of either the Chairman or the Committee are sent to the parties and to the Commissioner of the RCMP.

- The **Commission for Public Complaints against the RCMP** reviews public complaints regarding the conduct of the RCMP in an open, independent and objective manner. The Commission provides information to the public regarding its mandate and services, reviews and investigates complaints regarding the conduct of RCMP members, holds public hearings, prepares reports, including findings and recommendations, and conducts research and policy development to improve the public complaints process.

- The **Office of the Correctional Investigator** conducts investigations into decisions, recommendations, acts or omissions of the Commissioner of Corrections or any person under the control and management of, or performing services on behalf of the Commissioner, that affect offenders, either individually or as a group. The Office of the Correctional Investigator is independent of CSC and may initiate an investigation upon receipt of a complaint by or on behalf of an offender, at the request of the Minister or on its own initiative.

SOLICITOR GENERAL PORTFOLIO

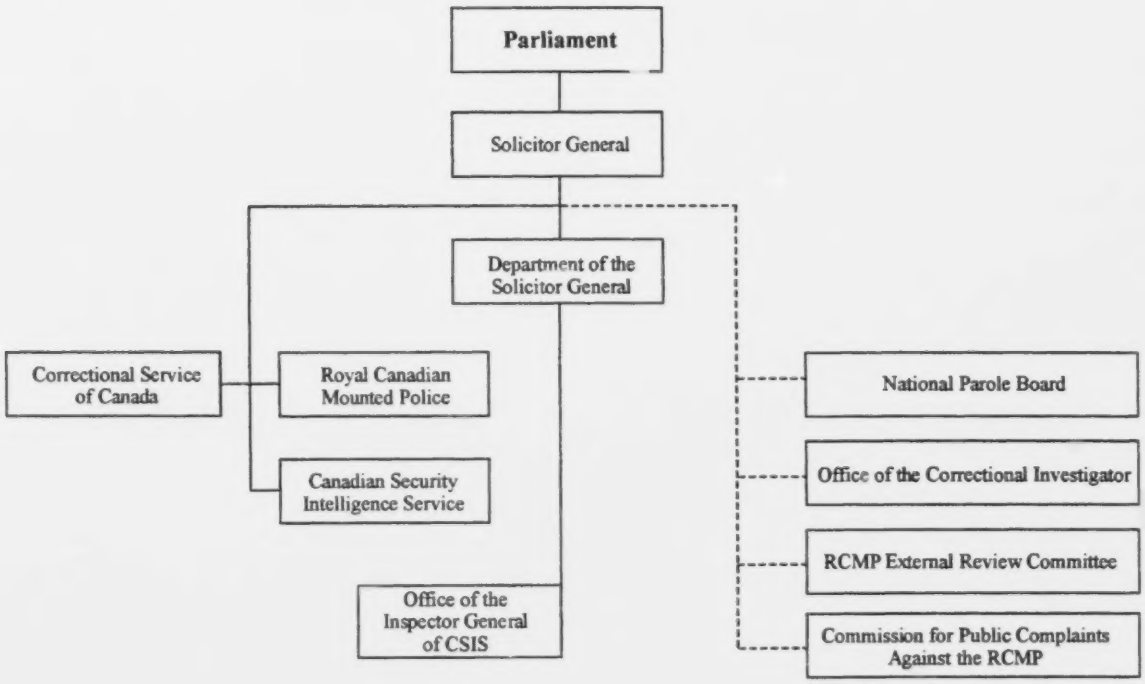

B. Departmental Overview

The primary objective of the Department is to contribute to the public safety of Canadians through the promotion and maintenance of a just, peaceful and safe society.

The Department is a small, strategic and policy-focused centre. Its primary role is to support the Solicitor General with strategic policy advice on matters related to public safety including policing and law enforcement, national security, corrections and parole. It also has continuing responsibility for First Nations policing. While the Portfolio Agencies offer operational expertise, the Department develops portfolio-wide strategic policy advice and provides leadership and facilitation from an overall government perspective.

To this end, the Department advises, supports and assists the Solicitor General in all of his responsibilities which include:

- providing effective direction to the Portfolio Agencies;
- exercising national leadership on public safety issues;
- implementing the First Nations Policing Policy through the negotiation, administration, maintenance and evaluation of tripartite policing agreements with provincial, territorial and First Nations governments; and
- answering in Parliament for the Portfolio.

Outputs

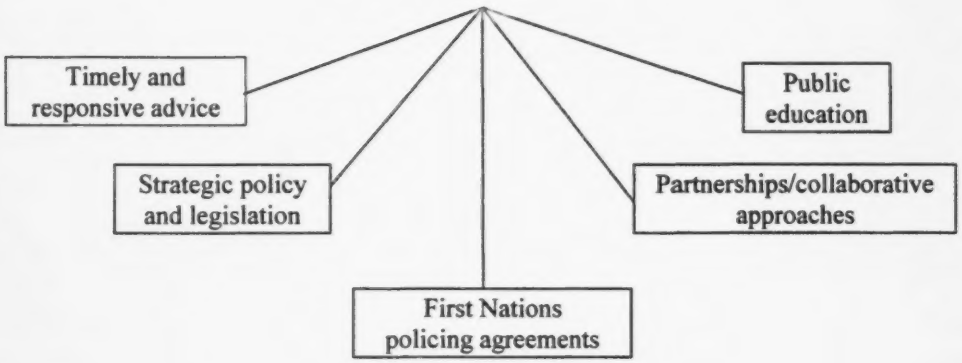

Outcomes

Operating Environment

The tragic events of September 11, 2001 in the United States have heightened public awareness about security. Although public opinion polls have fluctuated over the past several months it still ranks as a significant concern for Canadians. For example, terrorism/national security ranked second at 19% behind healthcare/Medicare in a May 2002 Ipsos–Reid Express survey on policy issues warranting government's attention. In the same survey, crime/justice issues were mentioned by 4% of respondents.

There is tremendous pressure on the Government to detect and respond to potential risks to public safety and national security while at the same time respecting citizens' civil and privacy rights. This changing nature of the policy environment presents challenges and opportunities for the Portfolio to maintain and improve public safety in Canada. The principal factors to be considered in developing integrated strategies are:

- Public safety and security are strongly influenced by global developments including economic, ideological and ethnic disparities. At the same time, national and international governments are challenged by the unprecedented rate of movement of goods, services, people, money and information across borders.

- Organized crime continues to be a threat to public safety and is increasingly complex. It takes on different forms, uses a variety of tools, including new technologies and typically its activities cross many jurisdictions. As new technologies are developed, new forms of crime surface such as bio-terrorism and cyber crime and are exploited by criminals worldwide. These technologies are used to shield activities ranging from murder, money laundering, drug trafficking, people smuggling and terrorism. Effective legislation and regulatory tools are essential to deal with these new crimes and other emerging issues/threats.

- Through immigration, Canada is becoming a more ethnically, culturally and religiously diverse country. This challenges the ability of the policing and correctional communities to meet the needs of growing ethnic population in terms of recruitment, enforcement, culturally sensitive service delivery, community supervision and community involvement.

- The United Nations predicts that by the year 2050 the number of older persons in the world will exceed the number of young for the first time in history. Research indicates that fear of crime increases with age, therefore Canada's ageing population will require specialized law enforcement support that meets the needs and responds to the concerns of the older population.

- At the same time, an ageing offender population requires specialized health and security requirements in correctional facilities. In addition, older offenders require different programming and activities adapted to their specific needs.

- Aboriginal people are still over-represented in the justice system. Based on the 1996 Census, the Aboriginal community represents 2% of the Canadian population but 17% of the offenders. It is expected that this situation will worsen over the coming years with the rapid growth in the Aboriginal youth population.

- Rural populations are decreasing worldwide leading to increased pressure on many fronts in urban centres including infrastructure, employment, housing and the environment.

- The incompatibility of numerous electronic systems and the need for interoperability are challenges that are being addressed to facilitate the collection and sharing of information across all aspects of the criminal justice system.

- In addition to technological investments there is a growing need for enhanced policy integration amongst all partners, domestically and internationally, across the criminal justice sectors.

STRATEGIC OUTCOMES AND PRIORITIES

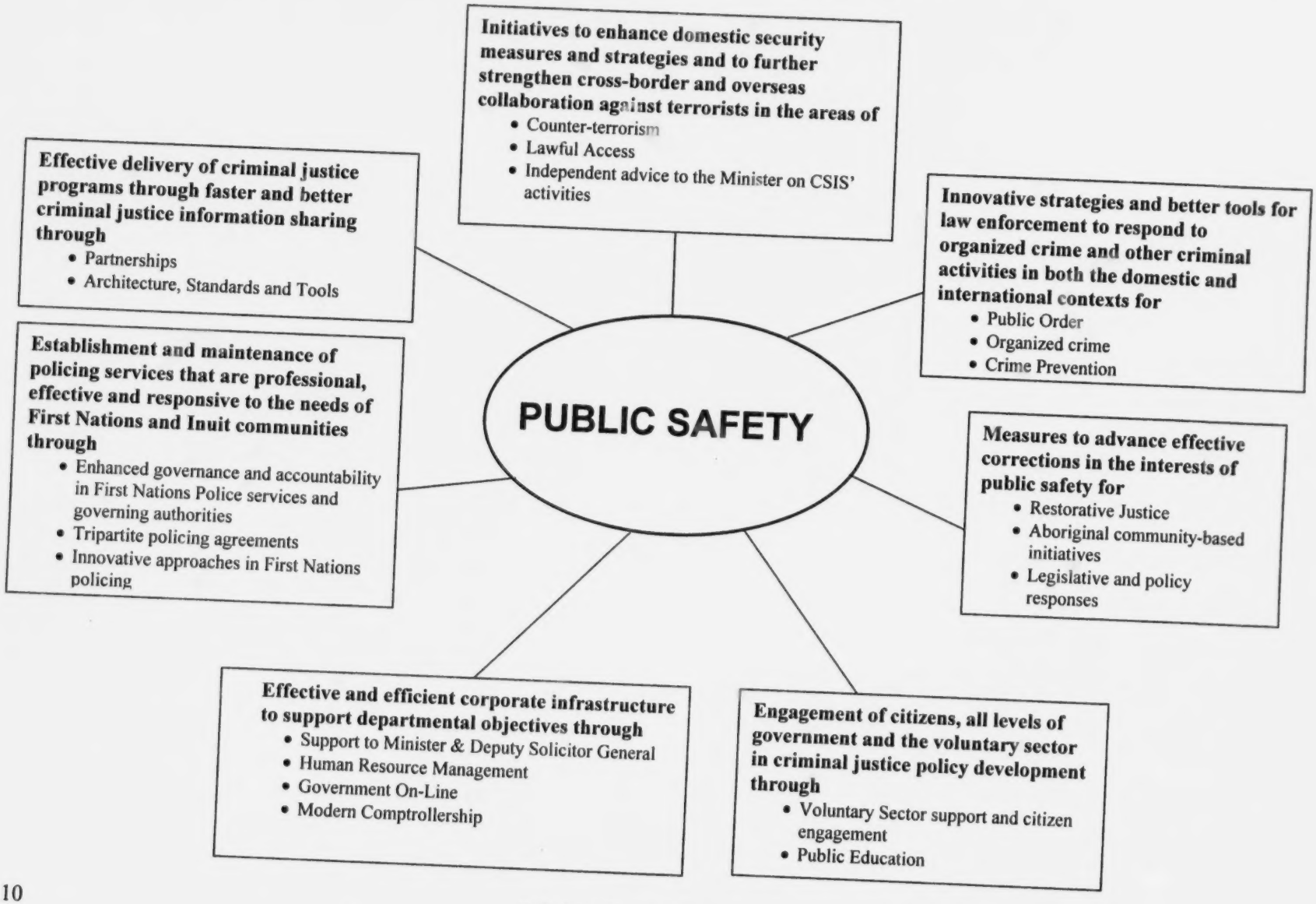

Section III: Departmental Performance

Strategic Outcome

Initiatives to enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists **$3,607.4K**

Results for Canadians

A range of initiatives undertaken by the Department in 2001/2002 resulted in a strengthened legislative and operational capability to respond to the threat of terrorism; development of technical solutions to enable national security and law enforcement agencies to lawfully intercept evolving communications; and the provision of independent advice to the Minister on CSIS' activities.

The Department developed in conjunction with partners the proposal to enhance national counter-terrorism response capability for the threat of chemical, biological, radiological, nuclear (CBRN) terrorism. This proposal resulted in the allocation of $513M in Budget 2001, to strengthen national response capability for the threat of CBRN terrorism. The funding will support training, equipment purchases and research and development to produce better counter-terrorism tools for first responders.

The Department, under its Operational Readiness Program, and in partnership with federal, provincial and municipal stakeholders, promoted operational readiness of national counter-terrorism arrangements through training and awareness activities. This included a major Canada-US tabletop exercise in February 2002, and in January 2002, a counter-terrorism workshop and tabletop exercise for first responders in Calgary.

The Department was a key participant in implementing the Government's Anti-Terrorism Plan including a lead role in developing and implementing certain components of the *Anti-terrorism Act*, (e.g., listing entities, *Charities Registration (Security Information) Act*) which received Royal Assent on December 18, 2001.

Internationally, the number of joint research and development projects under the Canada/US bilateral counter-terrorism agreement increased. Discussions by Canada, United Kingdom and United States, to coordinate efforts and exchange information to counter chemical and biological terrorism, were enhanced by the inclusion of Australia.

Lawful access is an essential component in maintaining the safety and security of all Canadians. Lawful interceptions, when employed in criminal investigations, result in a conviction rate in excess of 90 per cent. To ensure continued intercept capability, the Department has played a lead role in coordinating law enforcement and national security agency efforts in the development of technical solutions to maintain lawful access.

New technologies allow criminals and terrorists to hide their activities from detection. The Department has therefore been working with federal partners to ensure that Canada's legislative framework continues to support lawful access, while upholding fundamental rights such as privacy.

The Department provided independent advice to the Minister on proposals and recommendations submitted by CSIS for his approval. This advice took into account CSIS' legal obligations, particularly related to the rights of Canadians and the Minister's public safety role especially in light of the increased responsibilities included in the *Anti-Terrorism Act.*

The Office of the Inspector General continued to serve as the Solicitor General's internal auditor for CSIS, providing an independent means of assurance that CSIS is complying with the law, ministerial direction and operational policy.

Risks/Challenges

The terrorist attacks of September 11, 2001, and the follow-on anthrax letters, added urgency to the initiative led by the Solicitor General to strengthen national counter-terrorism response capability and meet a requirement to enhance related programs, which the Department had been leading on prior to September 11th. Because of groundwork carried out before September 11th, the Department, on behalf of the Government of Canada, was able to move quickly to complete the initiative. Results were presented to Ministers early enough to be reflected in the Federal Budget in December 2001.

The federal Anti-Terrorism Plan, combined with the ongoing threat, required the Department to move forward quickly with a broad range of legislative initiatives to disrupt, dismantle and prevent terrorist activities in cooperation with other departments and agencies. Although the fallout from September 11th did delay progress on certain program files including a review of the National Counter-Terrorism Plan and renewed arrangements with the provinces pursuant to the *Security Offences Act*, the lessons learned as a result of the post-September 11th initiatives will strengthen the final result of the postponed initiatives.

Today, *wireline* providers are joined in the communications market by a variety of *wireless* providers and a large number of Internet service providers, resulting in a complex environment in which law enforcement and national security agencies must carry out their investigations. It is critical that law enforcement and national security agencies keep pace with these increasingly diverse technologies to ensure lawful access.

Partners

As national security involves many levels of government, the Department works closely with local, regional, national and international organizations in order to effectively respond to emerging threats.

With respect to counter-terrorism, the Department works with both domestic and international partners including:

Domestic: Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, RCMP, Canadian Security Intelligence Service, Health Canada, National Defence, Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian Food Inspection Agency, Citizenship and Immigration Canada, Foreign Affairs and International Trade, Canada Customs and Revenue Agency, Environment Canada, Finance, Transport Canada, Department of Justice, Privy Council Office, provinces/territories and first responders.

International: US Department of State, US Department of Defense, US Department of Justice, Federal Bureau of Investigation, Secret Service, Federal Aviation Administration, Office of the Australian Attorney General and United Kingdom Home Office.

In ensuring there is a sound legislative framework that supports lawful access, the Department has developed strong partnerships with the RCMP, the Canadian Security Intelligence Service, Industry Canada, Department of Justice, provincial and municipal police agencies, police associations and private sector companies and associations from the high technology and communications sectors.

Evaluations Undertaken

Annually the Department submits a report to Treasury Board that accounts for the resources spent to develop technical solutions to maintain lawful access and progress on the review of Canada's legislative framework to support lawful access.

Linkage to the Speech from the Throne Themes

The work carried out by the Department to strengthen legislative and operational capability to respond to the threat of terrorism contributed directly to the Government of Canada objective of building strong and safe communities, particularly its commitment to respond to "emerging threats to security, such as…terrorism."

The Government of Canada recognizes that new information and communications technologies are increasingly challenging the investigative abilities of the police and national security agencies. This was reflected in the January 2001 Speech from the Throne, with commitments to provide modern tools to safeguard Canadians from emerging threats such as cyber-crime, terrorism and organized crime.

Strategic Outcome

Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts ***$5,344.3K***

Results for Canadians

Fighting organized crime remains a key priority for the Government. The National Agenda to Combat Organized Crime, endorsed by federal/provincial/territorial Ministers responsible for justice in September 2000, ensures that there is an ongoing, focused, collaborative and multidisciplinary approach to addressing the threat posed to Canadians by organized criminal activity.

The national policy priorities identified include illegal drugs, outlaw motorcycle gangs, money laundering, high-tech crimes, crimes on the Internet and illegal immigration and trafficking in human beings. Other emerging pressures include street gangs, intimidation of persons in the criminal justice system, illegal gaming, auto theft, illegal trading in diamonds and threat of corruption as an international concern.

Bill C-24, which contained amendments to the *Criminal Code* designed to strengthen the abilities of the police against organized crime, received Royal Assent in December 2001. The Department has worked with Department of Justice and others on implementation issues for this important addition to the law enforcement toolkit.

The Department undertakes research, evaluation and coordination activities aimed at increasing overall knowledge and understanding of organized crime. To this end, the Department in conjunction with its partners initiated the development of a framework for the collection of data that will measure and assess the scope, trends and impact of selective organized crime activities in Canada. Upon finalization this framework will assist in addressing current knowledge gaps and will be used to monitor and analyze trends.

Funding was also provided to the Akwesasne Mohawk Police under the Government's "Measures to Combat Organized Crime Initiative" and the "Tobacco Control Strategy" that enables them to participate in a joint investigative unit and other multi-agency joint forces operations in and around the region of Akwesasne. This will contribute to more effective domestic and international investigations and prosecutions.

A major source of revenue for organized crime groups is producing and supplying illicit drugs. The government's strategy is to provide a balance of measures aimed at reducing the demand and supply through measures focused on prevention, harm reduction, treatment and enforcement. In support of this, the Department worked with partners in the development and implementation of drug policies and regulations in support of the National Drug Strategy, and provided policy advice to the Solicitor General on substance abuse issues involving institutional and community programming for offenders.

The Department also participated in the evaluation of the individual and collective drug control efforts of member states of the Inter–American Drug Abuse Control Commission (CICAD). Five areas were evaluated: national plans and strategies; prevention and treatment; reduction of drug production; law enforcement measures; and the cost of the drug problem. This evaluation established a baseline of hemispheric drug control efforts using a common set of indicators against which future progress could be measured. The second evaluation commenced in November 2001 and will be completed in December 2003.

Working with police and police associations, and correctional services associations, the Department contributes to the building of community capacity to address the needs of individuals at risk, particularly youth in rural and remote areas and children of offenders. Through the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention, the Department has funded projects to strengthen and build capacity in the areas of policing and corrections to address the root causes of crime through initiatives such as crime and victimization issues in Aboriginal and remote/isolated communities; substance abuse awareness and prevention; and strategies to deal with youth at risk.

Risks/Challenges

Quantifying the scope and nature of organized crime is an ongoing challenge. Measures are being put in place to enhance the Government's ability to meet this challenge, and to allow greater understanding of the threat posed by organized crime to Canadians. Measurement and evaluation of the achievement and progress of anti-crime enforcement initiatives will be a continuing challenge for Portfolio Agencies.

Partners

The Department works with key agencies such as the RCMP and Canadian Security Intelligence Service, Foreign Affairs and International Trade, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, Health Canada, Citizenship and Immigration Canada, FINTRAC, Public Works and Government Services Canada as well as provincial and local governments, and provincial and municipal police forces.

In addition, the Department has been instrumental in establishing mechanisms to strengthen partnerships and enhance coordination and collaboration in the area of organized crime through the Canada-U.S. Cross-Border Forum, the National Coordinating Committee on Organized Crime and the Federal/Provincial/Territorial Deputy Ministers Steering Committee on Organized Crime.

Evaluations Undertaken

The Department plays a policy coordination role for the Integrated Proceeds of Crime (IPOC) initiative. The IPOC initiative, which began in 1997, is a horizontally integrated enforcement activity with multidisciplinary teams that target the illicit assets of upper levels of organized crime, drug trafficking and terrorism. These law enforcement and investigative abilities are important to the implementation of specialized legislation designed to deal with money laundering (Bill C-22), organized crime and terrorism. The contextual objectives within which the IPOC initiative operates (*safety of Canadians; perception that justice is being done; maintenance of law and order; maintenance of the viability of Canada's social and economic fabric; reduction of crime; maintenance of Canada's credibility in law enforcement internationally*) underline the level of contribution to the safety and security of Canadians as well as international partners that can be made with innovative enforcement and legislation.

Several countries, including the United Kingdom, Australia, South Africa as well as the United Nations, have studied the Canadian IPOC model to learn from its success, further enhancing Canada's influence in this area internationally.

Working with the various partners in the initiative, including Department of Justice, the RCMP, the Canada Customs and Revenue Agency, and Public Works and Government Services Canada, an evaluation of the initiative was completed, covering the period from April 1999 to March 2001, in February 2002. The Department is now working with partners to implement related recommendations.

Linkage to the Speech from the Throne Themes

Combating organized crime is a key priority that emanates directly from the 2001 Speech from the Throne in which the Government made a commitment to take "aggressive steps to combat organized crime" to meet threats to the public safety through the provision of enhanced tools to law enforcement officers. An *Act to Amend the Criminal Code (Organized Crime and Law Enforcement)* (Bill C-24) and the *Anti-Terrorism Act* (Bill C-36) are examples of this commitment to Canadians, including the commitment to building safe communities.

Strategic Outcome

Measures to advance effective corrections in the interests of public safety **$3,622.4K**

Results for Canadians

Effective corrections means distinguishing between those offenders who need to be separated from society, and those who could be better managed in the community. It is a set of initiatives designed to promote public safety by providing offenders with the best opportunities to become law-abiding citizens. This includes the development of community and institutional corrections initiatives designed for and with Aboriginals.

One of these initiatives included Canada-wide consultations with registered victims of crime and organizations representing victims. The results of these consultations were published and provided to victims and will form the basis of proposals for legislative change to improve how victims are treated within the federal corrections and conditional release system. In collaboration with Portfolio Agencies, the Department also released an Information Guide to assist victims in matters related to federal corrections and conditional release.

As well, research has been conducted on the assessment, management and treatment of offenders. The knowledge gained from the Department's research on sex offenders is now being applied in jurisdictions across Canada to train probation and parole officers to monitor offender characteristics and warning signs most strongly associated with recidivism. By systematically collecting information on salient risk factors, officers have an objective basis for determining when and where to intervene in their supervision of sex offenders.

The Department's research and development in the field of restorative justice is yielding information about the application of restorative processes in criminal justice and corrections. For example, the evaluation of the Collaborative Justice Project operated in Ottawa by the Church Council on Justice and Corrections found that a very high percentage of victims and offenders had positive attitudes about the process and outcomes of this restorative justice program and would choose a restorative justice approach in the future.

The capacity of Aboriginal people to assume greater responsibility for corrections and healing processes was enhanced through the provision of targeted information to Aboriginal communities and support to learning opportunities for community workers. Healing processes are being tested in an urban area and in the North, which should enhance the development of appropriate models of community corrections and healing.

Community healing strategies tested by the Department demonstrate an efficient, cost-effective alternative to addressing the needs of Aboriginal offenders, victims and their families. Recidivism rates are lower than for offenders sentenced to institutions and these processes result in several other community benefits that promote personal and community well being and safety.

Lessons learned from Aboriginal community corrections and healing approaches offer valuable insights into alternatives that non-Aboriginal communities may choose to promote for their own communities.

Risks/Challenges

Introducing and exploring the application of restorative justice has presented challenges for the Department. Since restorative justice is a broad and evolving field there is a need for more dialogue among criminal justice professionals and communities on what restorative justice means and how it can best be implemented. For example, there have been concerns expressed by some victims' advocates that restorative justice programs may fail to take into account the rights and interests of victims. The U.N. Basic Principles on the Use of Criminal Justice Programmes in Criminal Matters are intended to guide the development of restorative justice policies and programs in a manner that safeguards the rights and interests of all parties. Nevertheless, more effort will be required, working with a broad range of governmental and non-governmental partners, to establish guidelines and standards for the operation of restorative justice programs in the Canadian context.

The majority of Aboriginal communities continue to rely on the Canadian justice and corrections systems to address crime in their communities. Communities must be allowed to advance at their own pace and in a direction that is suitable for them. Additional effort needs to be placed in providing information and capacity in Aboriginal communities so that the impact of community healing processes can be adequately tested and evaluated. The Aboriginal Community Corrections Initiative received additional funds to support community capacity building and is expanding its work into other communities as a result.

Partners

The Department is working with a wide range of partners. These include the Portfolio Agencies (the Correctional Service of Canada, the National Parole Board and the RCMP), other federal government departments, notably the Department of Justice, Indian and Northern Affairs Canada and Health Canada, and provincial and territorial departments with responsibilities for criminal justice and corrections. In addition, the Department relies on partnerships with various national and local voluntary sector organizations involved in corrections and Aboriginal justice.

For example, through the Government's Voluntary Sector Initiative, two formal partnership projects that support the Effective Corrections Initiative have been established. One project is with the John Howard Society of Canada to develop policy capacity in corrections and conditional release. The other project involves a partnership with Conflict Resolution Network Canada to support policy development and consultation on restorative justice, and is focusing on the U.N. Basic Principles.

As well, the Dynamic Supervision Research Project includes the participation of all provinces and territories and the states of Alaska and Iowa.

Evaluations Undertaken

The following evaluations have been undertaken to determine the effectiveness of specific projects under the Aboriginal Community Corrections Initiative:

2000 – Final Evaluation of the Aboriginal Community Corrections Initiative

2001 – Cost-Benefit Analysis of the Hollow Water's Community Holistic Circle Healing Process

2002 – Cost-Benefit Analysis of the Biidaaban Community Healing Process on the Mnjikaning First Nation (to be released in Fall 2002)

Linkage to the Speech from the Throne Themes

The 2001 Speech from the Throne stated that Canadian communities of all sizes – whether urban or rural, Aboriginal or multicultural face diverse challenges and have unique needs. The Speech also states: "It is a tragic reality that too many Aboriginal people are finding themselves in conflict with the law. Canada must take the measures needed to significantly reduce the percentage of Aboriginal people entering the criminal justice system, so that within a generation it is no higher than the Canadian average."

The Department's initiatives to support victims are consistent with the government's commitments to build strong and safe communities. In addition, the work that the Department has under taken in the area of restorative justice and Aboriginal corrections are designed to support greater involvement of communities in responding to crime in their communities.

Strategic Outcome

Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities **$65,250.0K**

Results for Canadians

There are more than 120 communities with tripartite policing agreements under the First Nations Policing Policy (FNPP), which provides the foundation for culturally appropriate, community-based policing in First Nation communities. Negotiations to renew existing agreements and to enter into a limited number of new agreements were undertaken throughout the year. In addition, where possible and appropriate, developmental funding was provided to communities to undertake analyses of policing needs.

These agreements enhance public safety in First Nation communities through improving quality of life by providing a stable platform from which other goals can be achieved, such as keeping teachers and nurses in remote communities, and facilitating economic development to help address social gaps. This initiative also provides meaningful employment opportunities for police officers and civilians and encourages youth to aspire to join cadet corps and police services.

Well-developed First Nations police services enjoy high levels of public confidence -- not only from the communities they police, but also from other police services that consider them as key partners in the broader law enforcement agenda. For example, the Akwesasne Mohawk Police Service was successful in leading a inter-jurisdictional coalition of police services in diffusing a difficult situation on the Seaway International Bridge during the April 2001 Summit of the Americas.

Improved accountability, governance, and performance monitoring increase and strengthen community capacity to address problems of crime, personal safety, public security and public confidence, and significantly enhance the federal and provincial/territorial ability to improve and adjust the FNPP as required. This framework also provides the communities with an opportunity to manage, direct, and participate in the police service through police governing authorities and community consultative groups.

Financial controls and community accountability are assured through the requirement for annual audited financial statements for all self-administered policing agreements, and the continuing implementation of a minimum five-year audit cycle for major self-administered police services by Consulting and Audit Canada. Seven audits were conducted in 2001-02. Follow-up audits ensured the implementation of recommendations.

Recognizing that policing standards are within provincial jurisdiction, a process to review the application of provincial standards to First Nations policing was begun with the First Nations Chiefs of Police Association and the Quebec Association of First Nations Chiefs of Police. Opportunities to discuss key issues relative to the development of standards were created via a National Aboriginal Summit on Policing in November 2001 and through special meetings with the Associations.

Innovative approaches in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime resulted in improved relationships between police and Aboriginal youth through the increased availability of social and community activities. As well, due to the increased police presence and involvement there was a reduced incidence of contact with the criminal justice system for youth. This contributed to the overall improved social order, public security and public safety in communities.

Risks/Challenges

One of the key challenges facing the Department over the next few years is to manage the limited program resources currently available versus the demand for more police services. In the long run, the lack of additional resources will erode operational police budgets that could in turn lead to a corresponding decrease in levels of service. This could increase risks to public safety and could potentially undermine the gains made to date.

The existing budgets do not take into account the changing context in which the FNPP operates. There is an increased influence of organized crime, gangs, etc., in First Nations communities that will need to be addressed in the near future through additional programs and resources.

The FNPP has been cited as "an excellent example of flexible federalism", demonstrating effective partnerships in a complex area of shared jurisdiction. In maintaining these partnerships the Department must balance the application of various provincial police acts and related standards for First Nations policing to maximize the effectiveness of the program.

Partners

The Department partners with the following wide range of stakeholders to maximize access to First Nations policing arrangements and to strengthen governance and accountability: First Nations police and governing authorities; Band councils; Community leaders; Elders; RCMP; provinces/territories; provincial/territorial police services; municipalities; Indian and Northern Affairs Canada; and Public Works and Government Services Canada.

Evaluations Undertaken

A results-based accountability framework (RMAF) for the FNPP is presently being developed as the road map for a future evaluation.

Linkage to the Speech from the Throne Themes

The January 2001 Speech from the Throne focused on several commitments that support the overall objectives of this program including strengthening the relationship with Aboriginal people; reducing the percentage of Aboriginal people entering the criminal justice system; and continuing to work with provinces and territories, communities and all partners to implement a balanced approach to addressing crime. As well, the objectives of this program are consistent with the government's overall commitments to build strong and safe communities.

Strategic Outcome

Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing ***$4,372.6K***

Results for Canadians

The Integrated Justice Information (IJI) initiative has been undertaken in response to the Government of Canada's commitment to improving public safety and enhancing Canadians' confidence in the criminal justice system.

Now in its third year of a five-year development and implementation phase, work is progressing towards the realization of the first generation of the Canada Public Safety Information Network (CPSIN). CPSIN is a long-term initiative establishing a modern, national information sharing capacity in the criminal justice system, while protecting the privacy of Canadian citizens. Agencies will gain access to accurate and up-to-date criminal justice information to support decision-making. This improved electronic information sharing will significantly enhance the effectiveness of the law enforcement and criminal justice communities as components of CPSIN are implemented and emerging issues related to a national approach are addressed through collaboration with key partners. This will streamline the government's use of resources, reduce duplication of effort and strengthen the country's capacity to deliver public safety.

Significant advances have been made with federal criminal justice partners in the policy-related initiatives, data standards development and other key technology components, all aimed at establishing a coordinated approach to the management, sharing and use of information within the criminal justice system.

Risks/Challenges

The administration of criminal justice in Canada consists of many agencies working within and across a number of jurisdictions, including municipal, provincial/territorial, federal and international. These agencies are functionally independent yet rely on information from external sources. This complex jurisdictional landscape presents numerous challenges in trying to share information between agencies, including privacy protection, the incompatibility of electronic systems, the lack of resources to develop linking mechanisms, and systemic and cultural obstacles to sharing information.

This major initiative requires the sustained commitment of many agencies to be successful. It has been and continues to be, a significant challenge to deal with issues of effectiveness across jurisdictions and agencies all with their own mandates, funding levels and priorities. To obtain agreement among so many agencies on critical issues is a constant challenge for the Department.

The tragic events of September 11th illuminated the importance of information sharing in the interests of public safety and resulted in several key deliverables being initiated, intensified and fast-tracked. This heightened pressure to deliver Integrated Justice Information (IJI) projects more quickly, reducing time lines significantly. The Department increased its efforts and maximized resources to meet these expectations and produced key policy and technology components required to enable enhanced information sharing in the criminal justice system.

The potential engagement of other partners and stakeholders was also accelerated, including the involvement of federal, provincial and territorial agencies. September 11th also brought about intangible benefits by promoting momentum, consensus, commitment and visibility, all of which are critical to both the short-term and long-term success of the IJI initiative.

Partners

The Department continues to lead the coordinated development and implementation of key federal IJI components related to the establishment of the Canada Public Safety Information Network. This involves supporting the Deputy-level Steering Committee on Integrated Justice Information with representatives from the nine federal partners – Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Correctional Service of Canada, Department of Justice, National Parole Board, RCMP, Statistics Canada – Canadian Centre for Justice Statistics, and Treasury Board Secretariat.

The IJI partnership now has links beyond the federal partners to include a Federal/Provincial/Territorial Leadership Network promoting effective partnerships and sharing of best practices to ensure harmonization of IJI initiatives in Canada.

Evaluations Undertaken

A performance measurement framework for CPSIN has been established. The collection of baseline information regarding public attitudes and confidence concerning information sharing and use by criminal justice agencies has been completed. This will enable measurement of increased awareness and support for the improved electronic sharing of criminal justice information. Further development of key indicators is underway and the first iteration of performance measurement is planned.

Linkage to the Speech from the Throne Themes

This initiative is in response to the Government of Canada's commitment to improving public safety and enhancing Canadians' confidence in the criminal justice system. The Department's involvement in this initiative is consistent with the Government of Canada's overall commitment to strong and safe communities.

Strategic Outcome

Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development **$3,867.5K**

Results for Canadians

As noted under the various strategic outcomes, the Department of the Solicitor General, in collaboration with key partners both nationally and internationally, developed integrated policy responses and effective strategies for key areas of the public safety agenda, notably with respect to terrorism after the tragic events of September 11th.

These results can be attributed in a large part to effective consultation mechanisms established with the federal/provincial/territorial governments, voluntary sector and the international community that enabled the Department to maximize opportunities for horizontal collaboration and cooperation to advance the public safety agenda.

To this end, the Department continued to provide support to 14 national voluntary organizations that work with the Portfolio on the fulfillment of public safety objectives through the provision of policy advice, public education activities, and community participation in criminal justice service delivery and reform. The Department also participated in the development and implementation of the Government of Canada – Voluntary Sector Initiative. This will serve to enhance mechanisms for joint collaboration with voluntary organizations in the development of Portfolio plans and priorities.

In addition, the Department continued to participate in Federal/Provincial/Territorial meetings to share information, consult on major initiatives and to reach consensus on proposed criminal justice reforms. These meetings provide an opportunity for consultation and engagement with the provinces/territories to ensure improvements to the justice system and identify initiatives that aim to protect the Canadian public and maintain a just, peaceful and safe society.

As part of the Effective Corrections Initiative funding was provided to support new and innovative activities aimed at involving and informing Canadians on criminal justice issues. With these resources the Portfolio would work to build Canadians' confidence in the criminal justice system and to ensure meaningful public input to the development of social policies, priorities and programs. Over the past year various projects were undertaken in the areas of restorative justice, training of volunteers, youth forums, anger management training and healing strategies for Aboriginal communities.

Risks/Challenges

The overarching challenge with respect to these results is to ensure we consult with our public safety partners in a timely and consistent fashion. The Department has put in place a number of fora and mechanisms to ensure we attain this goal.

Partners

The Department of the Solicitor General is actively involved with the Portfolio Agencies (RCMP, Correctional Service of Canada, Canadian Security Intelligence Service and the National Parole Board), Department of Justice and other key criminal justice partners in the federal, provincial and territorial governments and the voluntary sector in the development of a common vision, goals and objectives for public safety in Canada.

Evaluations Undertaken

An audit of the Department's Sustaining Funding Program for the 14 national voluntary organizations is currently underway. The scope of the audit includes assessing the effectiveness and management of the program in support of the mandate and priorities of the Department and Portfolio.

Linkage to the Speech from the Throne Themes

The Government committed to continue to work with provinces and territories, communities and all its partners to implement a balanced approach to addressing crime in the January 2001 Speech from the Throne.

Strategic Outcome

Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives

$15,226.9K

Human Resource Management: The Department has completed the second year of the 2000-2003 Human Resource Plan. The plan sets out the framework to ensure that the Department can continue to attract, develop and retain highly qualified individuals who are representative of Canadian society and have the skills, attitudes, creativity and values needed to support the mandate and to address the opportunities and challenges facing the Department in the future.

The plan will help ensure that the Department is well positioned for recruiting and retaining employees while maintaining the corporate memory given current projected attrition rates in the Public Service in general.

As at March 31, 2002, the Department had surpassed the hiring goals established for women, Aboriginal people and persons with disabilities. With respect to visible minorities, the Department doubled the representation in 2001/2002 from the previous year. The Department also has a very active student program that not only provides direct work experience but also provides various learning activities for the students including tours of the Portfolio Agencies' operations and Aboriginal police services. Students are a wonderful source of potential future public servants.

A mentoring program was launched last spring for all employees including students. The program will provide participants with exposure to new approaches and perspectives thereby creating a learning culture within the Department and enhanced working relationships at all levels of the organization.

There was a focus by management and employees to improve the daily use of both official languages throughout the workplace to ensure the language of work obligations continue to be fulfilled. The Department undertook an in-house survey on the use of official languages in the workplace. The results of this survey will help shape future initiatives to create a truly bilingual work environment.

Government On-Line (GOL): The Department spearheaded the development of the Public Safety Portal, a web site that provides single window access for the public to quickly and easily find information and services relating to public safety from government and non-government sources.

The first phase of the portal was launched in April 2002 and features information from the Solicitor General Portfolio and the Department of Justice in several subject areas, e.g. policing, criminal activity, safety at home, in the workplace and the community.

Phase II will be officially launched this fall and will include information and services from the 25 federal departments and agencies involved in public safety. The web site will eventually expand to include access to provincial, territorial and non-governmental information and services. The web address is: *www.safecanada.ca*.

Modern Comptrollership: The Department modified existing financial systems and processes in accordance with the Government's Financial Information Strategy and is developing a management framework to ensure that scarce resources are maximized and balanced with emerging priorities. This involves the integration of management information with financial data to support effective decision-making.

The Long Range Review Plan is prepared on an annual basis and is approved by senior management. The plan's focus is to respond to the review requirements of the Department, to strengthen management participation in all phases of the review process and to enhance the operations of the Department through timely follow-up to recommendations for improvement. To enhance the transparency of the Department's contributions programs there was a recent decision by senior management to post all contribution audits on the departmental web site.

To enhance the sound management of resources and strengthen decision-making, the Department established a Comptroller position to oversee the development of performance information, a risk management policy and management control systems.

Public Education: The Internet site continues to provide a cost-effective way of disseminating information on a wide variety of criminal justice issues. As of June 30, 2002, the Department's site had recorded over 7.4 million "hits" since it was launched in March 1996. The public education section is the most popular area of the site with Corrections issues continuing to attract the most individual hits. This site is currently being re-designed to be more user-friendly.

Coordination and Liaison: Continued support was provided to the Deputy Solicitor General in her responsibility to advise and support the Solicitor General in the management and control of the Department and Portfolio.

Section IV: Consolidated Reporting

Sustainable Development Strategy

The following table identifies the Department's SD-related accomplishments for the period ending March 31, 2002.

Goals	Objectives	Highlights of Progress to Date
1.Explore the Department's understanding of and contribution to the social dimension of sustainable development at the community level.		
Collaborate with provinces and First Nations to develop an approach to national and regional standards that will assist First Nations police in delivering a consistent level of service in their communities.	In collaboration with the First Nations Chiefs of Police Association (FNCPA), assemble a compendium of mandatory and voluntary items for inclusion in FNPP agreements through:	
	-A preliminary review to be completed for FNCPA Annual General Meeting (2001)	• Completed April 2001 • Summit on Aboriginal Policing (November 2001)
	-An initial report on policies and procedures for governance	• Completed December 2001
	-Generic financial clauses to be developed	• Completed - clauses included in agreements upon renewal as appropriate.
	-Establishing a forum for examining the issue of standards with FNCPA and Provinces	• Completed - meetings held in January 2002 and April 2002. • Presentation to Annual General Meeting May 2002.

Develop an information database and the design of a research framework to examine the elements of effective policing as they pertain to First Nations Policing Policy.	Literature review of relevant materials from published and unpublished sources. -Literature review	• Completed March 2001.
	-Publication of material	• Completed December 2001
	Research framework to establish a solid knowledge base for interpreting First Nations police effectiveness -Development of methodology	• Completed in March 2001
	-Testing of methodology Pilot projects (case studies to test measures of performance, effectiveness and community satisfaction)	• Completed March 2002.
	-Presentation of concept to FNCPA Annual General Meeting	• Completed April 2001
	Explore the feasibility of creating a clearing house to disseminate best practices	• Ongoing – Policing Governing Authority Steering Committee reviewing options for information sharing.
	-Identification of potential best practices for posting	• Completed May 2002.
	-Linkage of clearinghouse with Sol Gen portal	• Work underway to incorporate Best Practices material onto Solicitor General website.

	Develop and implement a five-year study to assess the level of community satisfaction of Quebec First Nations communities with their police services. -Pilot Project to test approach -Report on Pilot to Colloque -Initiate major project to extend approach to all 32 First Nation police services in Quebec	 • Completed March 2001. • Completed May 2001. • Ongoing – 3 year project (2001/2002 to 2003-2004) to survey communities.
Begin to develop a comprehensive set of performance indicators that can be used to measure First Nations police effectiveness over the longer term.	Stakeholder consultations on the means by which performance can be measured and effectiveness assessed. -Presentation to FNCPA (AGM) -Presentation to Provinces -Build on available material, identify and address gaps	 • Completed April 2001 • Completed November 2001 • Work with inter-departmental committee
Pursue a horizontal and collaborative approach to exploring the board theme of social and cultural dimensions of sustainable development over the next three years.	Define and illustrate the social and cultural dimension of sustainable development and their policy implications in course of FNPP policy development.	• Ongoing

Goals	Objectives	Highlights of Progress to Date
2. Deepen the Department's approach to addressing the environmental impact of its operations.		
(Training & Awareness) Encourage staff to incorporate environmental considerations into their daily activities by increasing awareness related to environmental and sustainable development issues.	Enhance awareness of sustainable development in the Department.	• One poster campaign developed for recycling to target waste reduction in January 2002.
	Update communications strategy.	• SD Communications Strategy updated December 2001
	Implement system to track number of hits on Green Intranet site annually.	• System put in place but will change in 2002/2003 fiscal year due to a software change. For 2001/2002 fiscal year, 460 requests were received.
	Develop and administer employee survey.	• Survey postponed to 2002/2003 fiscal year
	Offer relevant and timely sustainable development training.	• 80% of training items on the training plan were implemented in 2001/2002 fiscal year

(Solid Waste) Reduce the negative impacts of landfills, resource consumption and green house gas emissions by reducing the amount of solid waste sent to landfill from the Department's operations.	Reduce annual amount of waste generated and sent to landfill. Conduct a waste audit and update waste reduction and diversion targets annually, based on audit results.	• A waste audit conducted for the building showed a diversion rate of 72%. The Department will continue to strive for an 85% diversion rate in 2002/2003.
(Building energy) Reduce energy consumption and associated emissions in the building occupied by the Department	Establish baseline for purchase of energy-efficient office equipment. Focus one of the poster campaigns on personal energy efficient initiatives.	• Baseline of 39% was established for 2000/2001 fiscal year • Department is targeting 50% for the 2002/2003 fiscal year. • Rescheduled to the 2002/2003 fiscal year.

The Environmental Coordinator for the Department is Debi Cuerrier, Director Administration and Security, who can be reached by phone at 993-4348 or by e-mail at cuerrid@sgc.gc.ca for further information. A more detailed progress report is available upon request.

Horizontal/Collective Initiatives

The Department continues to support the spirit and intent of the Social Union Framework Agreement (SUFA) that was intended to create a climate favouring increased inter-governmental cooperation and citizen engagement regarding major social policy initiatives. In the criminal justice area, the principles of SUFA are much in evidence, as Federal/Provincial/Territorial (F/P/T) relationships increasingly emphasize and pursue joint performance reporting and priority-setting and increased information sharing. Numerous F/P/T working groups and committees are engaged in seeking solutions for common problems in corrections, law enforcement, criminal procedures and crime prevention. These groups provide crucial multi-jurisdictional linkages, which increase the ability of governments to deal with complex issues such as sharing criminal justice information from one part of the system to another.

Enhancing collaborative relationships with its partners remains a priority for the Department. Partners include the Portfolio Agencies, other federal departments, provinces and territories, and other national and international organizations, including Canada's voluntary sector – in order to advance the Government's public safety agenda. To this end, the following identifies some examples of initiatives currently underway with the key partners in support of public safety.

Collective Initiative	List of Partners	Page Reference
Measures to Combat Organized Crime Initiative	RCMP, Correctional Service of Canada, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Environment Canada, CSIS, the Mohawks of Akwesasne & provinces/territories	14-16
Tobacco Control Strategy	Health Canada, RCMP, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency & Mohawks of Akwesasne	14-16
National Strategy on Community Safety and Crime Prevention	Department of Justice, RCMP, First Nations & voluntary sector	14-16
National Drug Strategy	RCMP, Correctional Service of Canada, National Parole Board, Health Canada, provinces/territories, Organization of American States and the voluntary sector	14-16
Integrated Proceeds of Crime	RCMP, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, & Public Works and Government Services Canada	14-16

Collective Initiative	List of Partners	Page Reference
Aboriginal Community Corrections Initiative	Correctional Service of Canada, Department of Justice, Indian Affairs and Northern Development & Aboriginal Healing Foundation	17-19
Lawful Access	RCMP, CSIS, National Defence, Industry Canada, Department of Justice, police associations and the private sector	11-13
National Counter-Terrorism Response Capability	National Defence, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, Health Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Transport Canada, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Department of Justice, Foreign Affairs and International Trade, Environment Canada, CSIS, RCMP, Department of Finance, Privy Council Office, provinces/territories, first responders, Australian Attorney General & United Kingdom Home Office	11-13
Integrated Justice Information (IJI)	Canada Customs and Revenue Agency, Canadian Centre for Justice Statistics, Citizenship and Immigration Canada, Correctional Service of Canada, Department of Justice, National Parole Board, Treasury Board Secretariat, RCMP & provinces/territories.	23-24
Government On-Line Phase I	RCMP, Correctional Service of Canada, CSIS, National Parole Board, Privy Council Office, Treasury Board Secretariat, Department of Justice, Transport Canada, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration, National Defence, Health Canada, Foreign Affairs and International Trade & Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness	27

Section V: Financial Performance

This section provides an overview of the Department's financial performance for the fiscal year 2001/2002.

When reading these financial tables please note the following:

1) The term "Planned Spending" represents the original appropriations as tabled in the 2001/2002 Main Estimates.
2) The term "Total Authorities" represents Planned Spending plus new authorities such as Supplementary Estimates.
3) The Actual Expenditures reflected in the following tables are based on the expenditures reflected in the Public Accounts.
4) For accounting purposes, actual and authorized spending for the total Employee Benefits for the Department are included under the Executive Services and Corporate Support Business Line. For planned spending, these amounts have been allocated by business line.
5) Please note that some columns do not add due to rounding.

Business Lines

In support of its mandate and to achieve the results expected, the Department of the Solicitor General has established four business lines:

- *Advice to the Solicitor General Regarding Ministerial Direction to the Agencies, Portfolio Management and National Policy Leadership*
- *First Nations Policing Program*
- *Office of the Inspector General, CSIS*
- *Executive Services and Corporate Support*

Organization

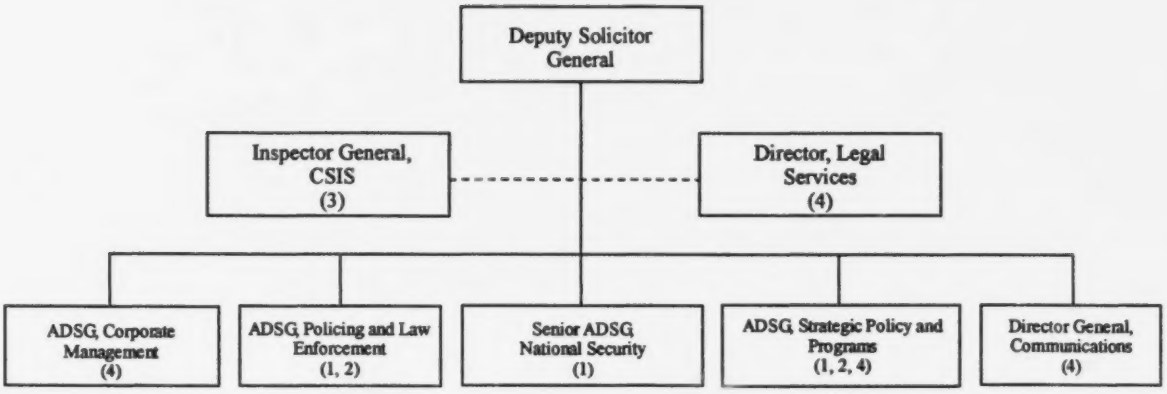

Business Line Titles (BL)	Actual Spending $ millions	FTEs
1. Advice to the Solicitor General regarding Ministerial Direction to the Agencies, Portfolio Management and National Policy Leadership.	20.1	120
2. First Nations Policing Program.	65.3	25
3. Office of the Inspector General CSIS	0.8	8
4. Executive Services and Corporate Support.	60.8	101
TOTAL	**147.0**	**254**

Financial Table 1

Summary of Voted Appropriations

Authorities for 2001/2002 – Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority (millions of dollars)

Vote		2001/2002		
		Planned Spending	Total Authorities (1)	Actual (2)
	Program Name			
1	Operating Expenditures	22.3	107.4	94.5
5	Grants and Contributions	61.8	53.8	49.4
(S)	Solicitor General – Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefits plans	2.7	3.0	3.0
Total Department		**86.9**	**164.3**	**147.0**

Notes:

1. Total authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.
2. Summit Security Costs of $45.7 million are reflected under Operating Expenditures.

Financial Table 2

Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (millions of dollars)

Business Line	FTE's	Operating	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Advice to the Solicitor General	100	10.9	0.0	3.5	14.4	-	14.4
(total authorities)	*124*	*16.9*	*0.4*	*5.0*	*22.3*	-	*22.3*
(Actual)	**120**	**15.5**	**0.4**	**4.2**	**20.1**	-	**20.1**
First Nations Policing	29	3.4	0.0	58.3	61.7	-	61.7
(total authorities)	*35*	*20.8*	*0.1*	*48.8*	*69.7*	-	*69.7*
(Actual)	**25**	**20.0**	**0.1**	**45.2**	**65.3**	-	**65.3**
Office of the Inspector	9	0.9	0.0	0.0	0.9	-	0.9
General of CSIS *(total authorities)*	*9*	*0.8*	*0.0*	*0.0*	*0.8*	-	*0.8*
(Actual)	**8**	**0.8**	**0.0**	**0.0**	**0.8**	-	**0.8**
Executive Services and	100	9.9	0.0	0.0	9.9	-	9.9
Corporate Support *(total authorities)*	*104*	*70.5*	*1.0*	*0.0*	*71.5*	-	*71.5*
(Actual)	**101**	**60.1**	**0.7**	**0.0**	**60.8**	-	**60.8**
TOTALS (planned)	238	25.1	0.0	61.8	86.9	-	86.9
(total authorities)	*272*	*109.0*	*1.5*	*53.8*	*164.3*	-	*164.3*
(Actual)	**254**	**96.4**	**1.2**	**49.4**	**147.0**	-	**147.0**
Cost of services by other Departments							3.0
							3.8
							3.7
Net cost of the Department							89.9
							168.1
							150.7

Notes:

Operating includes contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

Summit Security Costs expenditures of $45.7 million and Employee Benefit Plan expenditures of $3.0 million are reflected in the Executive Services and Corporate Support business line.

Operating expenditure breakdown by business line differs from public accounts but overall total is equal.

Financial Table 3

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (millions of dollars)

Business Lines	Actual 1999/2000	Actual 2000/2001	2001/2002 Planned Spending	2001/2002 Total Authorities	2001/2002 Actual
Advice to the Solicitor General	10.6	11.2	14.4	22.3	20.1
First Nations Policing	58.1	59.6	61.7	69.7	65.3
Office of the Inspector General of CSIS	0.4	0.7	0.9	0.8	0.8
Executive Services and Corporate Support	13.7	12.8	9.9	71.5	60.8
TOTALS	**82.8**	**84.3**	**86.9**	**164.3**	**147.0**

Notes:

Resources include contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

Summit Security Costs expenditures of $45.7 million and Employee Benefit Plan expenditures of $3.0 million are reflected in the Executive Services and Corporate Support business line.

Actual expenditure breakdown by business line in 2001/2002 differs from public accounts but overall total is equal.

Financial Table 4

Strategic Outcomes and Business lines – Planned Spending

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice to the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	
(1) Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists.					
SADSG National Security:	431.6				431.6
National Security Directorate:	1,462.6				1,462.6
IG-CSIS:			915.0		915.0
(2) Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts.					
Policing and Law Enforcement:	3,751.0				3,751.0
(3) Measures to advance effective corrections in the interests of public safety.					
ADSG Strategic Policy and Programs:	419.1				419.1
Corrections:	3,342.3				3,342.3
(4) Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities.					
Aboriginal Policing:		61,664.0			61,664.0
(5) Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing					
Integrated Justice Information:	1,208.9				1,208.9
(6) Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.					
Strategic Operations:	3,851.7				3,851.7

(Continued following page)

Financial Table 4 (*continued*)

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice To the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	
(7) Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives.					
Corporate Management:				6,772.4	6.772.4
Communications:				1,327.5	1,327.5
Executive Support:				1,795.2	1,795.2
TOTAL	**14,467.2**	**61,664.0**	**915.0**	**9,895.1**	**86,941.3**

Financial Table 5

Strategic Outcomes and Business lines – Actuals

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice to the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	
(1) Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists.					
SADSG National Security:	494.4				494.4
National Security Directorate:	2,352.6				2,352.6
IG-CSIS:			760.4		760.4
(2) Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts.					
Policing and Law Enforcement:	5,344.3				5,344.3
(3) Measures to advance effective corrections in the interests of public safety.					
ADSG - Strategic Policy and Programs:	361.9				361.9
Corrections:	3,260.5				3,260.5
(4) Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities.					
Aboriginal Policing:		65,250.0			65,250.0
(5) Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing					
Integrated Justice Information:	4,372.6				4,372.6
(6) Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.					
Strategic Operations:	3,867.5				3,867.5

(Continued following page)

Financial Table 5 (*continued*)

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice To the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	
(7) Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives.					
Corporate Management:				57,571.7	57,571.7
Communications:				1,009.7	1,009.7
Executive Support:				2,345.5	2,345.5
TOTAL	**20,053.8**	**65,250.0**	**760.4**	**60,926.9**	**146,991.1**

Note:
Summit Security Costs expenditures of $45.7 million are reflected in Corporate Management.

Financial Table 6

Transfer Payments

Transfer Payments by Business Line (millions of dollars)					
			2001/2002		
Business Lines	Actual 1999/2000	Actual 2000/2001	Planned Spending	Total Authorities	Actual
GRANTS					
Advice to the Solicitor General	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Total Grants	**1.8**	**1.8**	**1.8**	**1.8**	**1.8**
CONTRIBUTIONS					
Advice to the Solicitor General	1.0	1.2	1.7	3.2	2.4
First Nations Policing	41.9	42.1	58.5	48.8	45.2
Total Contributions	**42.9**	**43.3**	**60.2**	**52.0**	**47.6**
Total Transfer Payments	**44.7**	**45.1**	**62.0**	**53.8**	**49.4**

Financial Table 7

Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2001/2002 Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line ($ millions)

		Business Lines				
Organization		Advice to the Solicitor General	First Nations Policing	Office of the Inspector General, CSIS	Executive Services and Corporate Support	TOTALS
SADSG National Security	(Planned)	0.5				0.5
	(Authorized)	*0.4*				*0.4*
	(Actual)	0.4				0.4
Policing & Law Enforcement		3.5				3.5
		5.9				*5.9*
		5.3				5.3
National Security		1.5				1.5
		2.7				*2.7*
		2.4				2.4
ADSG Strategic Policy & Programs		0.5				0.5
		0.4				*0.4*
		0.4				0.4
Corrections		3.4				3.4
		3.6				*3.6*
		3.3				3.3
Aboriginal Policing			61.7			61.7
			69.7			*69.7*
			65.3			65.3
Strategic Operations		3.8				3.8
		4.3				*4.3*
		3.9				3.9
Integrated Justice		1.2				1.2
		4.9				*4.9*
		4.4				4.4

(Continued following page)

Financial Table 7 (*continued*)

Business Lines						
Organization		**Advice to the Solicitor General**	**First Nations Policing**	**Office of the Inspector General, CSIS**	**Executive Services and Corporate Support**	**TOTALS**
Office of the Inspector General of CSIS	(Planned)			0.9		0.9
	(Authorized)			*0.8*		*0.8*
	(Actual)			**0.8**		**0.8**
Deputy Solicitor General/ Executive Support					2.9	2.9
					2.2	2.2
					2.3	**2.3**
Corporate Management					5.3	5.3
					67.8	*67.8*
					57.5	**57.5**
Communications					1.7	1.7
					1.6	*1.6*
					1.0	**1.0**
TOTALS		14.4	61.7	0.9	9.9	86.9
		22.3	*69.7*	*0.8*	*71.6*	*164.3*
		20.1	**65.3**	**0.8**	**60.8**	**147.0**
% of TOTAL		**13.7**	**44.4**	**0.5**	**41.4**	**100**

Notes:
Resources include contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

EBP of $2.8 million in Planned amounts and $3.0 million in Actual and Authorized Spending are included in Corporate Management in the Departmental Performance Report. In the Report on Plans and Priorities, these amounts have been allocated by business line.

Summit Security Costs expenditures of $45.7 million are reflected in Corporate Management.

Financial Table 8

Contingent Liabilities

Contingent Liabilities (millions of dollars)	Amount of Contingent Liability		
	March 31, 2000	March 31, 2001	Current as of March 31, 2002
Claims and Pending and Threatened Litigation			
Litigation	1.1	1.1	-
Total	**1.1**	**1.1**	**-**

Section VI: Other Information

Contacts for Further Information

Name	Title	Tel. No.	Fax No.
Nicole Jauvin	Deputy Solicitor General	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Senior Assistant Deputy Solicitor General, National Security	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Eva Plunkett	A/Assistant Deputy Solicitor General, Strategic Policy and Programs	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Patricia Hassard	A/Assistant Deputy Solicitor General, Policing & Law Enforcement	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Eva Plunkett	A/Assistant Deputy Solicitor General, Corporate Management	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Christine Miles	A/Director General, Policing and Law Enforcement	(613) 990-6693	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Director General, National Security	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Director General, Corrections	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Director General, Aboriginal Policing	(613) 990-2666	(613) 991-0961
Mary Campbell	Director General, Strategic Operations	(613) 991-2952	(613) 990-7023
Maurice Archdeacon	Inspector General (CSIS)	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Director General Communications	(613) 991-2743	(613) 993-7062
Greg Wright	Executive Director, Integrated Justice Information Secretariat	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Elizabeth Van Allen	Director, Coordination & Liaison	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Richard Fiutowski	Legal Services	(613) 991-2886	(613) 990-8307
Departmental Address: 340 Laurier Avenue West Ottawa, Ontario K1A 0P8			
Departmental Website: ***http://www.sgc.gc.ca***			
Library and Reference Centre: (613) 991-2787			

Legislation Administered by the Department of the Solicitor General

The Solicitor General has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Canadian Security Intelligence Service Act	R.S.C., 1985, c. C-23, as amended
Corrections and Conditional Release Act	S.C., 1992, c. 20, as amended
Criminal Records Act	R.S.C., c. C-47, as amended
Department of the Solicitor General Act	R.S. C., c. S-13, as amended
DNA Identification Act	S.C., 1998, c. 37, as amended
Prisons and Reformatories Act	R.S.C., 1985, c. P-20, as amended
Royal Canadian Mounted Police Act	R.S.C, 1985, c. R-10
Royal Canadian Mounted Police Pension Continuation Act	*R.S., 1970, c. R-10*
Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act	R.S.C., 1985, c. R-11, as amended
Transfer of Offenders Act	R.S.C., 1985, c. T-15, as amended
Witness Protection Program Act	S.C., 1996, c. 15

The Solicitor General shares responsibility for the following Acts:

Canadian Peacekeeping Service Medal Act (ss. 7(2))	S.C. 1997, c. 31
Charities Registration (Security Information) Act	S.C., 2001, c. 41, Part 6
Citizenship Act (s. 19.3)	R.S. C., 1985,c. C-29, as amended
Controlled Drugs and Substances Act (s. 55(2), 57)	S.C., 1996, c. 19
Criminal Code (ss. 83.05, 83.07, 83.09, 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 749, 760)	R.S.C., 1985, c.C-46, as amended
Employment Equity Act (ss. 41(6))	S.C. 1995, c.44
Excise Act (s.66)	R.S. C., 1985, c. E-14, as amended
Extradition Act (ss. 66,77,78,79)	S.C. 1999, c.18
Firearms Act (ss. 82, 93)	S.C., 1995, c. 39
Immigration and refugee Protection Act (ss. 77, 78, 82)	S.C. 2001, c. 27
National Defence Act (ss. 276.3(2) & (3))	R.S. C., 1985 c. N-5, as amended
Public Sector Pension Investment Board Act (ss. 4,10,14,25,36,37,39,44,45,47,48)	S.C. 1999, c. 34
Proceeds of Crime (Money Laundering) Act (s. 60.1)	S.C. 2000, c. 17 as amended
Security Offences Act (ss. 6)	R.S., c. S-7
Statistics Act (s. 29)	R.S.C., 1985 c. S-19, as amended

Index

A

Aboriginal community corrections, 22
Anti-Terrorism Plan, 12, 13

C

Canada Public Safety Information Network, 27, 28
Canadian Security Intelligence Service, 1, 3, 15, 19, 39, 57
CBRN, 12
Commission for Public Complaints against the RCMP, 3, 5
Coordination and Liaison, 32
Correctional Service of Canada, 1, 3, 5, 22, 28, 30, 38, 39
counter-terrorism, 12, 13, 15
CSC, 3, 5
CSIS, 1, 2, 3

E

effective corrections, 1, 21, 46, 49

F

First Nations Policing Policy, 7, 24, 34

G

Government On-Line (GOL), 31

H

Human Resource Management, 31

I

Integrated Justice Information initiative, 27
Integrated Proceeds of Crime, 20, 39

L

lawful access, 12

M

Measures to Combat Organized Crime Initiative, 17, 38
Modern Comptrollership, 32

N

National Drug Strategy, 18, 38
National Parole Board, 1, 3, 5, 22, 28, 30, 38, 39
National Strategy on Community Safety and Crime Prevention, 1, 19, 38
NPB, 3, 5

O

Office of the Correctional Investigator, 3, 5
Office of the Inspector General, 13, 41, 42, 45, 46, 48, 49, 51, 54
Operational Readiness Program, 12
organized crime, 1, 9, 16, 17, 19, 20, 25, 46, 49

P

Public Education, 32

R

RCMP, 1, 3, 5, 15, 19, 20, 26, 28, 30, 38, 39
RCMP External Review Committee, 3, 5
restorative justice, 21, 22, 23, 29
Royal Canadian Mounted Police, 1, 3, 22, 57

S

sex offenders, 21
Sustainable Development Strategy, 33
Sustaining Funding Program, 30

T

Tobacco Control Strategy, 17, 38
tripartite policing agreements, 7, 24

V

victims, 21, 22, 23
Voluntary Sector Initiative, 23, 29

BUDGET DES DÉPENSES

Solliciteur général Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/51-2002
ISBN 0-660-62126-6

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Solliciteur général Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période
se terminant
le 31 mars 2002

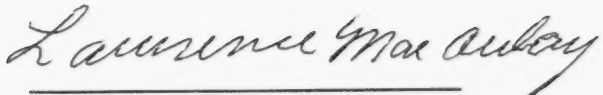

L'hon. Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Table des matières

PARTIE I : MESSAGE DU MINISTRE 1

PARTIE II : APERÇU DU PORTEFEUILLE ET DU MINISTÈRE 3

A. Aperçu du Portefeuille 3

B. Aperçu du Ministère 6

PARTIE III : RÉALISATIONS DU MINISTÈRE 11

PARTIE IV : RAPPORTS CONSOLIDÉS 32

PARTIE V : RENDEMENT FINANCIER 40

PARTIE VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 53

INDEX 56

Partie I : Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur le rendement* du ministère du Solliciteur général pour la période se terminant le 31 mars 2002. Ce document décrit les priorités stratégiques du Ministère et tente d'exposer clairement les résultats auxquels nous sommes parvenus en 2001-2002 par rapport aux plans que nous avions.

Le Ministère fait partie du portefeuille du Solliciteur général, qui comprend en outre la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et trois organes de surveillance. Le Portefeuille joue un rôle de premier plan au sein du système de justice pénale canadien, dans les domaines de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la libération conditionnelle. En exerçant son rôle, le Ministère me conseille sur les orientations à suivre et il favorise la cohésion des politiques du Portefeuille et leur harmonisation avec celles de nos principaux partenaires au Canada.

Avec le recul, on constate que les plans et les priorités du dernier exercice ont été considérablement influencés par les événements tragiques du 11 septembre. Cet épisode déterminant de l'histoire nous a obligés à redéfinir nos priorités; toutefois, le Portefeuille n'a jamais perdu de vue ses responsabilités quotidiennes et ses engagements à l'égard de la sécurité de la population. Je suis fier de la façon dont les responsables de l'application de la loi et de la sécurité nationale, partout au pays, ont réagi à la situation, car ils ont permis au Canada de jouer un rôle clé dans la lutte internationale contre le terrorisme.

Le gouvernement est résolu à préserver la sécurité des Canadiens et des Canadiennes et à coopérer davantage avec les États-Unis et la communauté internationale en augmentant ses capacités, sa coordination et sa collaboration avec ses partenaires. Citons comme exemple la coopération transfrontalière avec les États-Unis. Cette collaboration permettra de maintenir la libre circulation des biens, des personnes et des services entre nos deux pays et d'assurer la sécurité des frontières pour les deux nations.

Grâce à ce travail de collaboration avec nos partenaires, nous continuerons à faire progresser le programme de sécurité publique en élaborant des stratégies pour faire échec au terrorisme, lutter contre le crime organisé, communiquer de l'information et des renseignements à nos partenaires du système de justice pénale, favoriser une approche correctionnelle judicieuse et maintenir des services de police des Premières nations adaptés à la réalité culturelle. Le Portefeuille continuera aussi à jouer un rôle clé dans la Stratégie canadienne antidrogue, axée sur la réduction de l'offre et de la demande de drogues illicites, et dans la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime.

Si nous voulons réussir à rendre les collectivités plus sûres, nous devons faire participer les Canadiens et les Canadiennes et nos partenaires clés à l'élaboration des politiques de justice pénale ainsi qu'à la mise en œuvre de nos initiatives. À cette fin, nous continuerons à consulter les citoyens et à consolider nos partenariats pour maximiser nos efforts dans la lutte contre le crime. En collaboration avec les organismes du Portefeuille et d'autres ministères fédéraux clés, le Ministère a établi un portail de la sécurité publique, qui constituera un guichet unique permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'obtenir rapidement et facilement de l'information et des services liés à la sécurité publique. Le portail sera inauguré officiellement à l'automne et se trouvera à l'adresse www.safecanada.ca.

Comme à l'habitude, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur le rapport. À cet effet, vous trouverez à la page 53 une liste de personnes-ressources du Ministère. Vous pouvez également visiter notre site Web (www.sgc.gc.ca) pour obtenir de l'information supplémentaire.

Le rapport donne aussi un aperçu des organes et organismes qui composent le Portefeuille et qui rendent des comptes au Parlement, directement ou par mon intermédiaire. À l'exception du SCRS, chaque organisme du Portefeuille établit son propre rapport sur le rendement, qui est déposé devant le Parlement. Je vous invite à consulter ces rapports si vous désirez en savoir davantage sur les organismes et sur ce que nous avons accompli au cours du dernier exercice.

Laurence MacAulay

L'hon. Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Partie II : Aperçu du Portefeuille et du Ministère

A. Aperçu du Portefeuille

Rôles et responsabilités du portefeuille du Solliciteur général

Au sein du gouvernement du Canada, le portefeuille du Solliciteur général est responsable de la police et de l'application de la loi (y compris la police des Autochtones), de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Le Portefeuille comprend le Ministère et les quatre organismes suivants : la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC) et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). Il compte également trois organes de surveillance, soit le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel. Ensemble, ces organismes disposent d'un budget de plus de 3,5 milliards de dollars et comptent plus de 35 000 employés. Chaque organisme du Portefeuille, excepté le SCRS, prépare son propre rapport sur le rendement, qui décrit ses réalisations et ses principaux résultats.

Voici de quelle manière le Ministère, les organismes du Portefeuille et les organes de surveillance contribuent, individuellement et collectivement, à l'avancement du programme de sécurité publique :

- Le **Ministère** conseille et soutient le solliciteur général dans tous les aspects de son mandat, qui consiste notamment à donner une orientation aux organismes, à rendre des comptes au Parlement relativement aux organismes et à jouer le rôle de chef de file national en matière de sécurité publique.

- La **Gendarmerie royale du Canada** est chargée de faire observer les lois canadiennes, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC remplit les fonctions suivantes : prévenir et déceler les infractions aux lois fédérales et faire les enquêtes appropriées; dans les provinces, les territoires et les municipalités avec lesquels un contrat a été conclu, veiller au respect de la loi et au maintien de l'ordre ainsi que prévenir et déceler les crimes et effectuer les enquêtes appropriées; fournir des services d'enquête et de protection à d'autres ministères et organismes fédéraux; aider tous les organismes canadiens d'application de la loi en offrant une formation policière spécialisée et en fournissant des services de recherche, de laboratoire médico-légal, d'identification et d'informatique.

- Le **Service canadien du renseignement de sécurité** mène des activités de renseignement de sécurité pour le gouvernement. Le SCRS recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur des activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada; il fait rapport et donne des conseils au gouvernement au sujet de ces menaces. Il effectue aussi des évaluations de sécurité.

- Le **Service correctionnel du Canada** administre les peines des délinquants condamnés à deux ans d'emprisonnement ou plus et prépare ceux-ci à se réinsérer dans la société pour y jouer un rôle utile. Le SCC fournir des services dans tout le pays, non seulement aux délinquants qui se trouvent dans ses établissements correctionnels, mais aussi à ceux qui purgent une partie de leur peine dans la collectivité.

- La **Commission nationale des libérations conditionnelles** est un organisme administratif indépendant qui détermine s'il y a lieu d'accorder ou de refuser la mise en liberté sous condition aux délinquants incarcérés dans des pénitenciers fédéraux, et qui exerce un contrôle sur cette liberté une fois que les délinquants sont dans la collectivité. En outre, elle prend des décisions au sujet de la réhabilitation et elle fait des recommandations à propos de l'exercice de la prérogative royale de clémence. La CNLC assume les mêmes pouvoirs et fonctions, sauf en ce qui concerne l'octroi de permissions de sortir, à l'égard des détenus sous responsabilité provinciale lorsque la province ou le territoire n'a pas sa propre commission.

- Le **Comité externe d'examen de la GRC** examine certaines catégories de griefs qui lui sont soumis par la GRC ainsi que des appels faisant suite au renvoi ou à la rétrogradation de membres de la GRC ou à l'imposition de mesures disciplinaires graves. Le Comité, qui dépose tous les ans un rapport au Parlement, est un tiers neutre qui effectue un examen indépendant et impartial des cas qui lui sont renvoyés. Il peut, s'il le juge bon, ordonner la tenue d'audiences, convoquer des témoins, faire prêter serment ainsi que recevoir et admettre des éléments de preuve ou autres informations. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité, selon le cas, sont envoyées aux parties et au commissaire de la GRC.

- La **Commission des plaintes du public contre la GRC** assure un examen transparent, indépendant et objectif des plaintes formulées par le public à l'égard de la conduite des membres de la GRC. La Commission examine ces plaintes, effectue des enquêtes, convoque des audiences publiques et établit des rapports dans lesquels elle énonce ses constatations et ses recommandations. En outre, elle donne des informations au public sur son mandat et ses services, et elle s'efforce d'améliorer le processus de traitement des plaintes en faisant des recherches et en élaborant des principes directeurs à cet égard.

- Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel** enquête sur des décisions, recommandations, actes ou omissions du commissaire du Service correctionnel, ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom, qui touchent les délinquants individuellement ou en tant que groupe. Le Bureau de l'enquêteur correctionnel est indépendant du SCC et peut instituer une enquête sur réception d'une plainte émanant d'un délinquant ou présentée en son nom, à la demande du ministre ou de sa propre initiative.

LE PORTEFEUILLE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

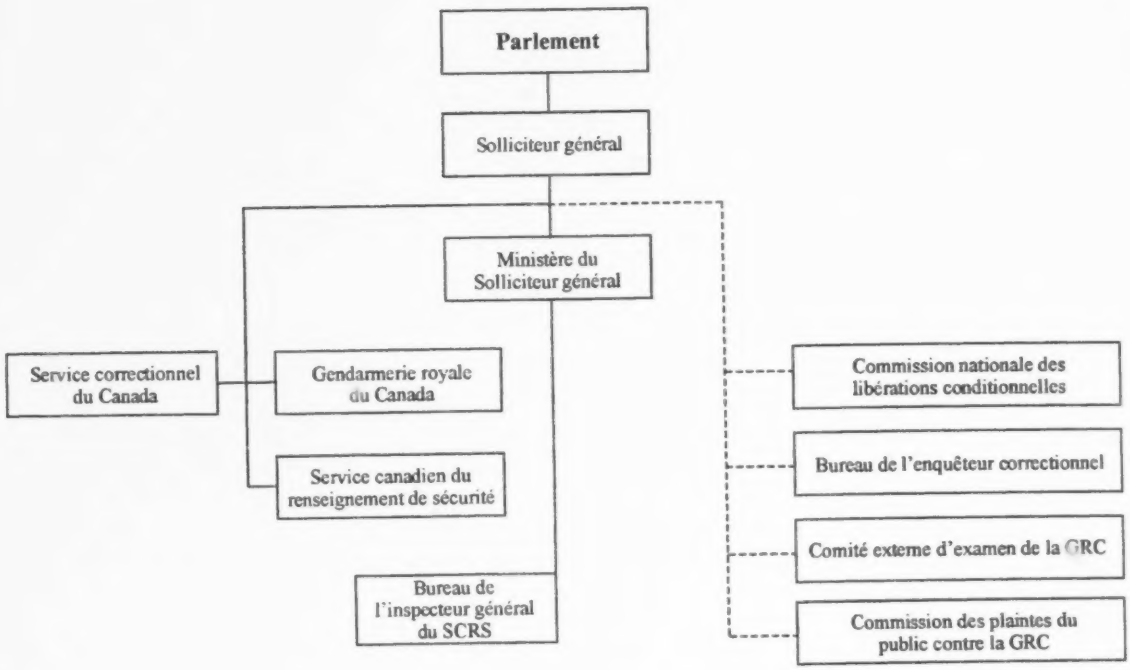

B. Aperçu du Ministère

L'objectif premier du Ministère est de contribuer à la protection des Canadiens en favorisant et en préservant la justice, la paix et la sécurité.

Le Ministère est une organisation de petite taille qui s'occupe essentiellement d'orientations et de politiques. Son rôle principal est de soutenir le solliciteur général en lui donnant des conseils d'orientation stratégique sur des questions liées à la sécurité publique, notamment la police et l'application de la loi, la sécurité nationale, les services correctionnels et la libération conditionnelle. Il a aussi la responsabilité de la police des Premières nations. Tandis que les organismes du Portefeuille offrent de l'expertise sur le plan opérationnel, le Ministère formule des conseils d'orientation stratégique pour la totalité du Portefeuille et joue un rôle de chef de file pour l'ensemble du gouvernement fédéral.

À cette fin, le Ministère aide et conseille le solliciteur général dans l'exécution de la totalité de ses fonctions, qui consistent entre autres :

- à donner une orientation judicieuse aux organismes du Portefeuille;
- à jouer un rôle prépondérant à l'échelle nationale dans le domaine de la sécurité publique;
- à appliquer la Politique sur la police des Premières nations en négociant des accords tripartites en matière de police avec les autorités des provinces, des territoires et des Premières nations, en administrant ces accords, en les actualisant et en les évaluant;
- à rendre des comptes au Parlement au sujet du Portefeuille.

Extrants

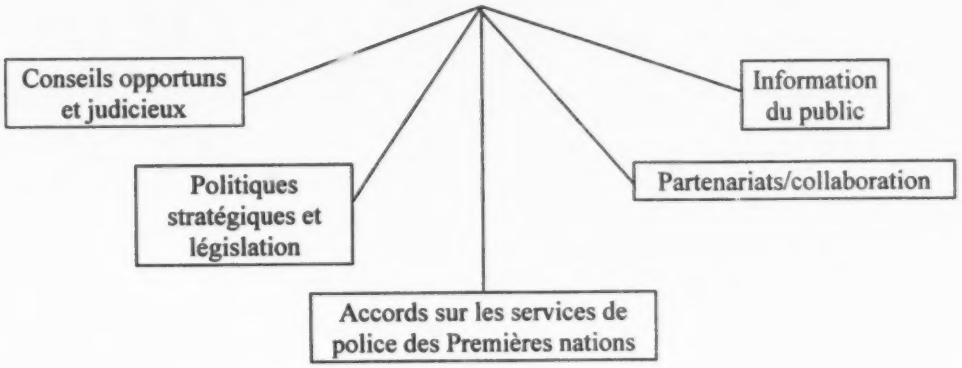

Résultats

Cadre d'action

Les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont sensibilisé la population aux questions relatives à la sécurité. Bien que les résultats des sondages d'opinion aient fluctué au cours des derniers mois, la question de la sécurité se trouve encore parmi les sujets qui préoccupent beaucoup les Canadiens et les Canadiennes. Ainsi, dans un sondage Ipsos-Reid Express effectué en mai 2002 et portant sur les questions stratégiques qui nécessitent l'attention du gouvernement, le terrorisme/sécurité nationale s'est classé au deuxième rang, avec 19 %, derrière les soins de santé/régime d'assurance-maladie. Quant à la question de crime/justice, elle a été mentionnée par 4 % des répondants.

La population exerce d'énormes pressions sur le gouvernement pour qu'il détecte les menaces éventuelles à la sécurité publique et à la sécurité nationale et qu'il y réagisse tout en respectant les droits de la personne et en assurant la protection des renseignements personnels. Le contexte de politiques en évolution du Portefeuille présente à la fois des difficultés et des possibilités pour le maintien et l'amélioration de la sécurité publique au Canada. Voici les principaux facteurs dont il faut tenir compte pour élaborer des stratégies intégrées :

- La protection de la population et la sécurité publique sont fortement influencées par les tendances mondiales comme les disparités économiques, idéologiques et ethniques. De plus, les gouvernements d'ici et d'ailleurs doivent faire face à un taux sans précédent de circulation transfrontalière de biens, de services, de personnes, d'argent et d'information.

- Le crime organisé continue d'être une menace pour la sécurité publique et il est de plus en plus complexe. Il se présente sous plusieurs formes, il fait appel à des outils diversifiés, comme les nouvelles technologies, et il étend ses activités au-delà des frontières. L'évolution technologique donne lieu à de nouvelles formes de criminalité, comme le bioterrorisme et le cybercrime, qui sont utilisées par les criminels dans le monde entier. Ces technologies sont employées pour masquer des activités telles que le meurtre, le blanchiment d'argent, le trafic de drogues, le passage de clandestins et le terrorisme. Il est essentiel de disposer d'outils législatifs et réglementaires efficaces pour être en mesure de réagir à ces nouveaux crimes et aux autres menaces nouvelles.

- En conséquence de l'immigration, la diversité ethnique, culturelle et religieuse s'accroît sans cesse au Canada. Cette situation rend la tâche plus difficile pour la police et les services correctionnels, qui doivent répondre aux besoins d'une population davantage diversifiée sur les plans du recrutement, de l'application de la loi, de la prestation de services adaptés aux réalités culturelles, de la surveillance communautaire et de la participation de la population.

- Les Nations Unies prévoient qu'en l'an 2050, le nombre de personnes âgées dans le monde dépassera le nombre de jeunes pour la première fois de l'histoire. La recherche révèle que la peur du crime augmente avec l'âge; par conséquent, les organismes d'application de la loi devront apporter à la population vieillissante du Canada un soutien spécial pouvant répondre à ses besoins et atténuer ses inquiétudes.

- Le vieillissement de la population carcérale entraînera aussi un changement des besoins en soins de santé et en sécurité dans les établissements correctionnels. En outre, il faudra offrir aux délinquants âgés des activités et des programmes adaptés à leurs besoins particuliers.

- Les Autochtones continuent de représenter une proportion anormalement élevée des délinquants. D'après le recensement de 1996, cette proportion s'élève à 17 % alors que les Autochtones forment 2 % de la population canadienne. On s'attend à ce que la situation s'aggrave au cours des prochaines années étant donné la croissance rapide de la population de jeunes Autochtones.

- La diminution des populations rurales partout dans le monde exerce des contraintes sur les centres urbains dans plusieurs domaines, comme les infrastructures, l'emploi, le logement et l'environnement.

- L'incompatibilité de nombreux systèmes électroniques — et la nécessité de l'interopérabilité — rend difficiles la collecte et la communication de renseignements dans toutes les sphères de la justice pénale.

- En plus des investissements technologiques, il faudra que tous les partenaires de la justice pénale, au Canada et à l'étranger, coordonnent davantage leurs politiques.

RÉSULTATS ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Partie III : Réalisations du Ministère

Résultat stratégique

Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes. ***3 607,4$***

Résultats pour les Canadiens

Diverses initiatives entreprises par le Ministère en 2001-2002 ont permis de renforcer la capacité législative et opérationnelle du Canada de répondre à la menace du terrorisme, de mettre en place des solutions techniques permettant aux organismes de sécurité nationale et d'application de la loi d'intercepter légalement des communications toujours plus complexes, et de faire en sorte que le ministre reçoive des conseils impartiaux sur les activités du SCRS.

En collaboration avec des partenaires, le Ministère a élaboré la proposition visant à augmenter la capacité de contrer la menace que représente le terrorisme chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN). Cette proposition a entraîné l'affectation d'une somme de 513 millions de dollars, dans le budget de 2001, à la lutte contre cette menace. Cette somme servira à la formation, à l'achat d'équipement et à des activités de recherche et développement qui permettront de mieux outiller les intervenants de première ligne pour la lutte contre le terrorisme.

Dans le cadre de son Programme de préparation opérationnelle et en collaboration avec les intervenants fédéraux, provinciaux et municipaux, le Ministère a organisé des activités de formation et d'information afin d'accroître la préparation opérationnelle pour la lutte contre le terrorisme. Il y a eu un important exercice de simulation Canada–États-Unis en février 2002, ainsi qu'un atelier de lutte contre le terrorisme et un exercice de simulation pour les intervenants de première ligne, à Calgary, en janvier 2002.

Le Ministère a été un élément clé de la mise en œuvre du plan national de lutte contre le terrorisme et il a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration et l'application de certains éléments de la *Loi antiterroriste* (p. ex. dresser une liste d'entités, *Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)*), qui a reçu la sanction royale le 18 décembre 2001.

Sur le plan international, le nombre de projets de recherche et développement conjoints dans le cadre de l'entente bilatérale Canada–États-Unis pour la lutte contre le terrorisme a augmenté. Les discussions entre le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis en vue de coordonner les efforts et à échanger des renseignements pour contrer le terrorisme chimique et biologique ont été intensifiées par l'inclusion de l'Australie.

L'accès légal à l'information est une composante essentielle au maintien de la sécurité de tous les Canadiens et les Canadiennes. Utilisée dans le cadre des enquêtes criminelles, l'interception licite des communications permet un taux de condamnation de plus de 90 %. Pour aider les organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale à maintenir leur capacité d'interception, le Ministère a joué un rôle prépondérant dans la coordination des efforts qu'ils ont déployés pour l'élaboration de solutions techniques.

Les nouvelles technologies permettent aux criminels et aux terroristes de cacher leurs activités. Le Ministère a travaillé en collaboration avec ses partenaires fédéraux pour veiller à ce que le cadre législatif du Canada continue de favoriser l'accès légal à l'information tout en préservant les droits fondamentaux comme la protection des renseignements personnels.

Le Ministère a donné des conseils impartiaux au ministre relativement aux propositions et aux recommandations soumises à son approbation par le SCRS, en tenant compte des obligations légales de l'organisme, surtout en ce qui a trait aux droits des Canadiens, et du rôle du ministre au chapitre de la sécurité publique, en particulier à la lumière des responsabilités accrues prévues par la *Loi antiterroriste*.

Le Bureau de l'inspecteur général a continué à servir de vérificateur interne du solliciteur général pour le SCRS et de veiller à ce que le SCRS respecte la loi, les orientations ministérielles et les politiques opérationnelles.

Risques et enjeux

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et les lettres à l'anthrax qui ont suivi cet événement ont ajouté un sentiment d'urgence à l'initiative dirigée par le ministère du solliciteur général du Canada qui visait à renforcer la capacité de lutte contre le terrorisme et à améliorer les programmes connexes. Grâce au travail préliminaire effectué avant le 11 septembre, le Ministère a pu réagir rapidement, au nom du gouvernement du Canada, et mener l'initiative à terme. Les résultats ont été présentés aux ministres assez tôt pour qu'on en tienne compte dans le budget fédéral de décembre 2001.

En vertu du Plan national de lutte contre le terrorisme, et à cause de la menace toujours présente, le Ministère a dû présenter rapidement un grand nombre d'initiatives législatives afin de perturber, de démanteler et de prévenir les activités terroristes, en collaboration avec d'autres ministères et organismes. Bien que les retombées du 11 septembre aient retardé le progrès de certains dossiers, dont la révision du Plan national de lutte contre le terrorisme et le renouvellement des ententes avec les provinces en vertu de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, les leçons qu'on a tirées des initiatives mises en place après le 11 septembre renforceront le résultat final des initiatives retardées.

Aujourd'hui, dans le secteur des communications, on retrouve en plus des fournisseurs de communications par câble une variété de fournisseurs de communications sans fil et un grand nombre de fournisseurs de services Internet; les organismes d'application de la loi et de sécurité nationale doivent donc mener leurs enquêtes dans un environnement complexe. Il est crucial que ces organismes puissent s'adapter au rythme des progrès technologiques si nous voulons conserver un accès légal à l'information.

Partenaires

Comme la question de la sécurité nationale concerne de plusieurs paliers de gouvernement, le Ministère travaille en étroite collaboration avec des organisations locales, régionales, nationales et internationales afin de réagir efficacement aux nouvelles menaces.

Dans la lutte contre le terrorisme, le Ministère travaille avec des partenaires du Canada et de l'étranger :

Partenaires au Canada : Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, GRC, Service canadien du renseignement de sécurité, Santé Canada, Défense nationale, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Citoyenneté et Immigration Canada, Affaires étrangères et Commerce international, Agence canadienne des douanes et du revenu du Canada, Environnement Canada, ministère des Finances, Transports Canada, ministère de la Justice, Bureau du Conseil privé, provinces et territoires, et intervenants de première ligne.

Partenaires à l'étranger : Département d'État, Département de la Défense et Département de la Justice des États-Unis, Federal Bureau of Investigation, Secret Service, Federal Aviation Administration, Office of the Attorney General (Australie) et Home Office (Royaume-Uni).

Afin de mettre en place un cadre législatif solide pour faciliter l'accès légal à l'information, le Ministère a établi des partenariats avec la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité, Industrie Canada, le ministère de la Justice, les services de police provinciaux et municipaux, les associations de police et les entreprises et associations du secteur privé en lien avec les domaines de la haute technologie et des communications.

Évaluations

Chaque année, le Ministère soumet un rapport au Conseil du Trésor pour rendre compte des ressources qu'il a dépensées pour la conception de solutions techniques visant à préserver l'accès légal à l'information et des progrès qu'il a réalisés dans l'examen du cadre législatif du Canada en vue de soutenir l'accès légal à l'information.

Liens avec les thèmes du discours du Trône

Le travail effectué par le Ministère pour renforcer la capacité opérationnelle et législative de répondre à la menace que représente le terrorisme a contribué directement à l'objectif du gouvernement du Canada de bâtir des collectivités fortes et sûres, en particulier à son engagement de contrer « les récentes menaces à la sécurité, comme [...] le terrorisme ».

Le gouvernement du Canada reconnaît que les nouvelles technologies de l'information et des communications posent un problème croissant pour les enquêtes de la police et des organismes chargés de la sécurité nationale. Dans le discours du Trône de janvier 2001, le gouvernement s'est engagé à doter les forces de l'ordre d'outils de pointe pour protéger les Canadiens contre les récentes menaces comme le cybercrime, le terrorisme et le crime organisé.

Résultat stratégique

Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale. ***5 344,3$***

Résultats pour les Canadiens

La lutte contre le crime organisé demeure une priorité essentielle pour le gouvernement. Le Programme national de lutte contre le crime organisé, arrêté en septembre 2000 par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la Justice, garantit une collaboration et une pluridisciplinarité dans la lutte contre la menace que représentent pour les Canadiens les activités criminelles organisées.

Les ministres ont entériné les grandes priorités nationales suivantes : le trafic de drogue, les gangs de motards criminels, le blanchiment d'argent, la criminalité technologique, le cybercrime, l'immigration clandestine et le trafic d'êtres humains. Ils ont aussi pris note des inquiétudes grandissantes que suscitent les gangs de rue, l'intimidation des intervenants du système de justice pénale, le jeu illicite, les vols d'automobile, le commerce illicite de diamants ainsi que la corruption qui constitue une menace à l'échelle internationale.

Le projet de loi C-24, qui prévoit des modifications au *Code criminel* destinées à renforcer la capacité de la police de lutter contre le crime organisé, a reçu la sanction royale en décembre 2001. Le Ministère a travaillé avec le ministère de la Justice et d'autres organismes sur la question de l'application de cet important ajout aux outils d'application de la loi.

Le Ministère s'engage dans des activités de recherche, d'évaluation et de coordination qui permettent de mieux faire connaître et comprendre le crime organisé. À cette fin, le Ministère a amorcé, en collaboration avec ses partenaires, la conception d'un cadre qui facilitera la collecte de données qui permettront de mesurer et d'évaluer l'étendue, les tendances et les répercussions de certaines activités criminelles organisées au Canada. Grâce à cet outil, on pourra combler les lacunes sur le plan des données et surveiller et analyser les tendances.

On a également accordé du financement au service de police mohawk d'Akwesasne dans le cadre de l'« Initiative de lutte contre le crime organisé » et de la « Stratégie de lutte contre le tabagisme » afin de lui permettre de participer à des activités d'enquête conjointes et à d'autres opérations menées conjointement par plusieurs services de police dans la région d'Akwesasne et dans les environs. Cette mesure permettra d'augmenter l'efficacité des enquêtes, au pays et à l'échelle internationale, et de faciliter les poursuites judiciaires.

Une des principales sources de revenu pour les groupes du crime organisé est la production et la vente de drogues illicites. La stratégie du gouvernement consiste à mettre en place des mesures visant à réduire l'offre et la demande, grâce à des mesures axées sur la prévention, la réduction des méfaits, le traitement et l'application de la loi. Le Ministère a travaillé avec ses partenaires à l'élaboration et à l'application de politiques et de règlements sur la drogue dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue, et il a donné des conseils stratégiques au solliciteur général sur les questions de toxicomanie associées aux programmes pour délinquants en établissement et dans la collectivité.

Le Ministère a aussi participé à l'évaluation des efforts antidrogue individuels et collectifs des États membres de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD). Cinq domaines ont été évalués : stratégies et plans nationaux, prévention et traitement, réduction de la production de drogues, mesures d'application de la loi, coût des problèmes de drogue. Cette évaluation a permis d'établir une base de référence pour les efforts antidrogue déployés dans l'hémisphère à l'aide d'un ensemble commun d'indicateurs qui serviront à mesurer les progrès futurs. La deuxième évaluation a commencé en novembre 2001 et sera terminée en décembre 2003.

En collaboration avec les services de police, les associations de police et les associations du secteur correctionnel, le Ministère contribue à habiliter les collectivités à répondre aux besoins des personnes à risque, en particulier les jeunes des régions rurales et éloignées et les enfants des délinquants. Dans le cadre de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, le Ministère a subventionné des projets visant à aider la police et les services correctionnels à s'attaquer aux causes fondamentales du crime au moyen d'initiatives concernant le crime et la victimisation dans les collectivités autochtones et les collectivités éloignées ou isolées, la prévention de la toxicomanie et la sensibilisation antidrogue ainsi que l'élaboration de stratégies pour les adolescents à risque.

Risques et enjeux

Il est toujours difficile de quantifier l'étendue et la nature du crime organisé. Des mesures sont mises en place pour augmenter la capacité du gouvernement dans ce domaine et pour permettre une meilleure compréhension de la menace que représente le crime organisé pour les Canadiens. Les organismes du Portefeuille devront participer à la mesure et à l'évaluation des réalisations et des progrès des initiatives anti-crime.

Partenaires

Le Ministère travaille avec des organismes clés comme la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Justice, l'Agence canadienne des douanes et du revenu du Canada, Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales et avec les services de police provinciaux et municipaux.

En outre, le Ministère a pris une part très active à l'établissement de mécanismes destinés à renforcer les partenariats et à améliorer la coordination et la collaboration dans le domaine du crime organisé, dans le cadre du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, du Comité national de coordination sur le crime organisé et du Comité directeur fédéral-provincial-territorial des sous-ministres sur le crime organisé.

Évaluations

Le Ministère joue un rôle de coordination des politiques pour l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité. Cette initiative, qui a été mise en place en 1997, est une activité horizontale d'application de la loi dans le cadre de laquelle des équipes multidisciplinaires ciblent les biens obtenus illégalement par les échelons supérieurs du crime organisé, du trafic de drogue et du terrorisme. Ces capacités d'application de la loi et d'enquête sont importantes pour l'application des dispositions législatives touchant le blanchiment d'argent (projet de loi C-22), le crime organisé et le terrorisme. Les objectifs contextuels qui guident l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité (*sécurité des Canadiens, perception que la justice est rendue, maintien de l'ordre public, maintien de la viabilité de la structure sociale et économique du Canada, réduction du crime, maintien de la crédibilité du Canada dans le domaine de l'application de la loi à l'échelle internationale*) montrent l'ampleur de la contribution que l'on peut apporter à la sécurité des Canadiens et des partenaires internationaux au moyen de mesures innovatrices de législation et d'application de la loi.

Un certain nombre de pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie, l'Afrique du Sud, de même que les Nations Unies, ont étudié le modèle canadien des unités mixtes des produits de la criminalité afin de tirer des leçons de leurs réussites, ce qui contribue à augmenter l'influence du Canada dans ce domaine à l'échelle internationale.

En février 2002, en collaboration avec les divers partenaires de cette initiative, dont le ministère de la Justice, la GRC, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Ministère a entrepris une évaluation de l'initiative couvrant la période d'avril 1999 à mars 2001. Le Ministère travaille actuellement à la mise en œuvre des recommandations avec ses partenaires.

Liens avec les thèmes du discours du Trône

La lutte contre le crime organisé constitue une priorité essentielle qui découle directement du discours du Trône de 2001, dans lequel le gouvernement s'est engagé à prendre « des mesures énergiques pour combattre le crime organisé » afin de contrer les menaces à la sécurité publique en dotant les forces de l'ordre d'outils de pointe. La *Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et application de la loi)* (projet de loi C-24) et la *Loi antiterroriste* (projet de loi C-36) sont des exemples de cet engagement à l'égard des Canadiens, notamment l'engagement de bâtir des collectivités sûres.

Résultat stratégique

Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique. ***3 622,4$***

Résultats pour les Canadiens

L'approche correctionnelle judicieuse consiste principalement à établir une distinction entre les délinquants qui doivent être isolés de la société et ceux qu'on pourrait mieux gérer dans la collectivité. Il s'agit donc de mettre en place un ensemble d'initiatives pouvant favoriser la sécurité de la population en offrant aux délinquants les meilleures possibilités de devenir des citoyens respectueux des lois. Ces initiatives comprennent aussi la conception, en collaboration avec les Autochtones, de services correctionnels destinés aux Autochtones, tant dans les établissements correctionnels que dans la collectivité.

Dans le cadre de l'une de ces initiatives, on a procédé dans l'ensemble du pays à des consultations auprès de victimes inscrites et d'organisations représentant les victimes. Les résultats de ces consultations ont été rendus publics et transmis aux victimes, et ils constitueront le fondement des changements législatifs qu'on proposera pour améliorer la façon dont les victimes sont traitées dans le système correctionnel fédéral et le système de mise en liberté sous condition. En collaboration avec les organismes du Portefeuille, le Ministère a aussi publié à l'intention des victimes le *Guide d'information sur les questions relatives aux services correctionnels et à la mise en liberté sous condition.*

En outre, on a effectué des recherches sur l'évaluation, la gestion et le traitement des délinquants. Les connaissances obtenues grâce aux recherches du Ministère sur les délinquants sexuels sont présentement utilisées dans tout le Canada pour aider les agents de probation et les agents de libération conditionnelle à reconnaître chez les délinquants les caractéristiques et les signes d'avertissement le plus fortement associés à la récidive. En recueillant systématiquement de l'information sur les facteurs de risque, les agents disposent d'une base objective pour déterminer à quel moment et à quel endroit ils doivent intervenir lorsqu'ils surveillent des délinquants sexuels.

Les activités de recherche et développement du Ministère dans le domaine de la justice réparatrice ont permis d'obtenir des renseignements sur l'application de processus de réparation dans les domaines de la justice pénale et des services correctionnels. Par exemple, l'évaluation du Projet de justice axée sur la collaboration, appliqué à Ottawa par le Conseil des églises pour la justice et la criminologie, a révélé qu'une proportion très élevée des victimes et des délinquants avaient une attitude positive à l'égard du déroulement et des résultats de ce programme de justice réparatrice et choisiraient de nouveau une approche de justice réparatrice à l'avenir.

Les Autochtones sont maintenant mieux outillés pour assumer une plus grande responsabilité dans les services correctionnels et les processus de guérison grâce à l'information fournie aux collectivités autochtones et aux possibilités de formation offertes aux travailleurs communautaires. Des processus de guérison sont actuellement mis à l'épreuve dans une région urbaine et dans le Nord, ce qui devrait favoriser l'élaboration de modèles efficaces de services correctionnels communautaires et de guérison dans la collectivité.

Les stratégies de guérison communautaires mises à l'essai par le Ministère se sont avérées une solution de rechange offrant un bon rapport coût-efficacité pour répondre aux besoins des délinquants autochtones, des victimes et de leurs familles. Les taux de récidive sont plus faibles que chez les délinquants condamnés à l'incarcération; en outre, ces stratégies comportent plusieurs autres avantages pour les collectivités, puisqu'elles favorisent le bien-être et la sécurité des individus et des collectivités.

Les leçons tirées des services correctionnels communautaires pour les Autochtones et des approches de guérison constituent des renseignements précieux sur les solutions de rechange que les collectivités non autochtones peuvent choisir d'appliquer dans leurs collectivités.

Risques et enjeux

L'application de pratiques de justice réparatrice présente un certain nombre de difficultés pour le Ministère. Comme la justice réparatrice est un domaine étendu et en évolution, il faudra instaurer un dialogue entre les professionnels de la justice pénale et les collectivités sur la définition de la justice réparatrice et sur les meilleures façons de l'appliquer. Par exemple, certains défenseurs des droits des victimes craignent que les programmes de justice réparatrice ne tiennent pas compte des droits et des intérêts des victimes. Les Principes fondamentaux concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale des Nations Unies visent à guider le travail d'élaboration de politiques et de programmes de justice réparatrice de façon à protéger les droits et les intérêts de toutes les parties. Néanmoins, il faudra travailler avec un grand nombre de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour établir des lignes directrices et des normes qui orienteront l'application de programmes de justice réparatrice dans le contexte canadien.

La majorité des collectivités autochtones continuent d'avoir recours aux systèmes canadiens de justice et de services correctionnels pour régler les crimes dans leurs collectivités. Il faut laisser les collectivités avancer à leur propre rythme et dans la direction qui leur convient. On doit plutôt s'efforcer de leur donner de l'information et de les aider à renforcer leurs capacités de sorte qu'elles puissent mettre à l'essai des processus de guérison communautaire et en évaluer correctement les répercussions. On a accordé des sommes supplémentaires à l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones pour qu'elle aide les collectivités à renforcer leurs capacités; grâce à ces fonds, elle a pu apporter son aide à d'autres collectivités.

Partenaires

Le Ministère travaille en collaboration avec un grand nombre de partenaires. Parmi ceux-ci, on retrouve les organismes du Portefeuille (Service correctionnel du Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles et Gendarmerie royale du Canada), d'autres ministères fédéraux, notamment le ministère de la Justice, Affaires indiennes et du Nord Canada et Santé Canada, de même que les ministères provinciaux et territoriaux responsables de la justice pénale et des services correctionnels. En outre, le Ministère a établi des partenariats avec diverses organisations locales et nationales du secteur bénévole s'occupant des services correctionnels et de la justice applicable aux Autochtones.

Par exemple, dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, deux projets officiels visant à soutenir l'Initiative sur l'approche correctionnelle judicieuse ont été établis. L'un de ces projets, mis sur pied en collaboration avec la Société John Howard du Canada, vise à augmenter la capacité d'élaboration de politiques dans les domaines des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition. L'autre, mis sur pied en collaboration avec le Réseau pour la résolution de conflits Canada, vise à soutenir l'élaboration de politiques et la consultation sur la justice réparatrice et est axé sur les Principes fondamentaux des Nations Unies.

De même, le Projet de surveillance dynamique fait appel à la participation de tous les territoires et provinces et des États de l'Alaska et de l'Iowa.

Évaluations

On a procédé aux évaluations qui suivent pour déterminer l'efficacité de certains projets mis en place dans le cadre de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones :

2000 – Évaluation finale de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones

2001 – Analyse du rapport coût-efficacité du processus holistique de guérison de la Première nation de Hollow Water

2002 – Analyse de la rentabilité du modèle de guérison communautaire Biidaaban de la Première nation Mnjikaning (sera rendue publique à l'automne 2002)

Liens avec les thèmes du discours du Trône

Dans le discours du Trône de 2001, on peut lire que « Quelle que soit leur taille, les communautés canadiennes — urbaines ou rurales, autochtones ou multiculturelles — ont toutes sortes de défis à relever et des besoins particuliers ». On peut y lire aussi : « Par ailleurs, et c'est une réalité tragique, une trop forte proportion d'Autochtones ont des démêlés avec la justice. Le Canada doit s'employer à réduire sensiblement le pourcentage

d'Autochtones aux prises avec l'appareil de justice pénale, de manière à niveler cette proportion avec la moyenne canadienne d'ici une génération. »

Les initiatives mises de l'avant par le Ministère pour soutenir les victimes sont compatibles avec l'engagement du gouvernement de bâtir des collectivités fortes et sûres. De plus, le travail qu'a accompli le Ministère dans le domaine de la justice réparatrice et des services correctionnels pour les Autochtones est destiné à accroître la capacité des collectivités de lutter contre le crime dans leur milieu.

Résultat stratégique

L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations. ***65 250,0$***

Résultats pour les Canadiens

Il y a plus de 120 collectivités qui ont conclu des accords tripartites en matière de police dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations (PPPN), qui constitue le fondement de services de police communautaires adaptés à la réalité culturelle dans les collectivités des Premières nations. Au cours de l'année, on a entrepris des négociations en vue de renouveler les accords existants et de conclure un nombre limité de nouveaux accords. De plus, dans les cas où cela s'avérait possible et pertinent, on a accordé des fonds à des collectivités pour leur permettre d'analyser leurs besoins en services de police.

Ces accords augmentent la sécurité publique dans les collectivités des Premières nations, car ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie en fournissant une stabilité qui permet d'atteindre d'autres buts, comme de garder des enseignants et des infirmières dans les collectivités éloignées et de favoriser le développement économique et social. Cette initiative procure aussi des emplois valorisants à des agents de police et à des civils, et elle encourage les jeunes à vouloir s'engager dans les corps de cadets ou devenir agents de police.

Les services de police des Premières nations qui sont bien organisés inspirent non seulement la confiance des collectivités dans lesquelles ils travaillent, mais aussi celle des autres services de police, qui les considèrent comme des partenaires clés dans le secteur de l'application de la loi. Par exemple, le service de police mohawk d'Akwesasne a réussi à diriger une coalition de services de police pour désamorcer une situation difficile sur le Pont national de la voie maritime durant le Sommet des Amériques d'avril 2001.

En améliorant la responsabilisation, l'exercice des pouvoirs et la surveillance du rendement, on renforce la capacité des collectivités de régler les problèmes associés au crime, à la sécurité personnelle, à la sécurité publique et à la confiance du public, et on augmente considérablement la capacité des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'améliorer et d'adapter la PPPN au besoin. Ce cadre donne aussi aux collectivités la possibilité de gérer et d'orienter les services de police et d'y participer par l'intermédiaire des organes directeurs de la police et de groupes consultatifs communautaires.

Les contrôles financiers et la responsabilité de la collectivité sont assurés par les états financiers vérifiés qui sont exigés chaque année de tous les services de police administrés par les Premières nations et par des vérifications effectuées au moins tous les cinq ans, par Conseils et Vérification Canada, pour les gros services de police administrés par les Premières nations. Sept vérifications ont été effectuées en 2001-2002. Des vérifications de suivi ont permis de surveiller la mise en œuvre des recommandations.

Comme les normes policières sont de compétence provinciale, on a amorcé un processus pour examiner l'application des normes provinciales aux services de police des Premières nations avec l'Association des chefs de police des Premières nations et l'Association québécoise des chefs de police des Premières nations. En outre, on a pu discuter des questions importantes touchant l'élaboration de normes à l'occasion du Sommet national des Autochtones sur les services de police en novembre 2001 et de réunions spéciales avec les associations.

Le recours à des approches innovatrices dans les domaines de la prévention du crime, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes a permis d'améliorer les relations entre la police et les jeunes Autochtones, grâce à des activités sociales et communautaires plus nombreuses. De même, en raison de la présence accrue de la police et de sa plus grande participation, les jeunes ont eu moins de contacts avec le système de justice pénale, ce qui a contribué à améliorer l'ordre social, la sécurité publique et la sécurité des individus dans les collectivités.

Risques et enjeux

L'une des principales difficultés qui se présentera au Ministère durant les prochaines années sera de gérer les ressources limitées du programme et la demande de services policiers. Avec le temps, le manque de ressources additionnelles affaiblira les budgets opérationnels de la police, ce qui pourrait entraîner une diminution des niveaux de service. Cette situation pourrait augmenter les risques pour la sécurité publique et, peut-être, saper les gains réalisés jusqu'à maintenant.

Les budgets actuels ne tiennent pas compte du contexte changeant dans lequel s'inscrit la PPPN. Il faudra s'attaquer très bientôt à la question de l'influence croissante du crime organisé, des gangs, etc., dans les collectivités des Premières nations au moyen de ressources et de programmes additionnels.

La PPPN a été citée comme un excellent exemple de fédéralisme souple, qui démontre l'efficacité des partenariats dans un domaine complexe de compétence partagée. En maintenant ces partenariats, le Ministère doit équilibrer l'application de diverses lois provinciales sur la police et les normes s'appliquant aux services de police des Premières nations afin de maximiser l'efficacité du programme.

Partenaires

Le Ministère travaille en partenariat avec les intervenants qui suivent afin de maximiser la conclusion d'accords en matière de police et de renforcer l'exercice des pouvoirs et la responsabilisation dans les collectivités des Premières nations : services de police des Premières nations et organes directeurs de la police, conseils de bande, leaders communautaires, aînés, GRC, provinces et territoires, services de police provinciaux et territoriaux, municipalités, Affaires indiennes et du Nord Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Évaluations

On élabore actuellement un cadre de responsabilisation axé sur les résultats qui servira de guide pour une évaluation future de la PPPN.

Liens avec les thèmes du discours du Trône

Le discours du Trône de janvier 2001 mentionne plusieurs engagements qui soutiennent les objectifs globaux de ce programme : raffermir la relation avec les Autochtones, réduire le pourcentage d'Autochtones aux prises avec l'appareil de justice pénale, continuer de collaborer avec les provinces et les territoires, les collectivités et tous les partenaires en vue d'établir une approche équilibrée pour contrer la criminalité. De même, les objectifs de ce programme sont compatibles avec l'engagement global du gouvernement de bâtir des collectivités fortes et sûres.

Résultat stratégique

L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité. ***4 372,6$***

Résultats pour les Canadiens

L'Initiative d'intégration de l'information de la justice, ou Initiative d'IIJ, a été lancée pour faire suite à l'engagement du gouvernement du Canada d'améliorer la sécurité publique et d'augmenter la confiance des Canadiens dans le système de justice pénale.

Nous en sommes actuellement à la troisième année d'une phase d'élaboration et de mise en œuvre de cinq ans; les travaux progressent vers la réalisation de la première génération du Réseau canadien de l'information sur la sécurité publique (RCISP). Le RCISP est une initiative à long terme qui établira une infrastructure moderne d'échange de renseignements à l'échelle nationale dans l'ensemble du système de justice pénale, tout en protégeant la vie privée des citoyens canadiens. Les organismes auront accès à des renseignements exacts et à jour en matière de justice pénale pour soutenir la prise de décisions. Ce mécanisme électronique amélioré d'échange de renseignements augmentera sensiblement l'efficacité des secteurs de l'application de la loi et de la justice pénale à mesure que les composantes du RCISP seront appliquées et que les nouvelles questions liées à l'établissement d'une politique nationale seront examinées en collaboration avec les partenaires clés. Cela permettra de rationaliser l'utilisation des ressources, de réduire le dédoublement des efforts et de renforcer la capacité du pays d'assurer la sécurité du public.

Des progrès importants ont été réalisés avec les partenaires fédéraux de la justice pénale dans les initiatives liées aux politiques, l'élaboration de normes de données communes et d'autres composantes technologiques importantes, tous ces éléments visant à établir une approche concertée pour la gestion, la communication et l'utilisation de l'information au sein du système de justice pénale.

Risques et enjeux

Au Canada, l'administration de la justice pénale repose sur de nombreux organismes qui travaillent à divers échelons — municipal, provincial ou territorial, fédéral et international. Ces organismes sont fonctionnellement autonomes, mais ils ont besoin de renseignements de sources externes. Ce portrait complexe présente de nombreuses difficultés pour l'échange d'information entre les organismes : protection des renseignements personnels, incompatibilité des systèmes électroniques, manque de ressources pour mettre en place des mécanismes de liaison, obstacles systémiques et culturels à l'échange de renseignements.

La réussite de cette initiative importante nécessite la participation soutenue de nombreux organismes. Il a toujours été difficile — et il l'est encore — d'atteindre l'efficacité lorsque les questions concernent de si nombreux organismes ayant chacun son propre mandat, son propre niveau de financement et ses propres priorités. Il n'est jamais facile pour le Ministère d'obtenir le consensus de si nombreux organismes sur des questions cruciales.

Les événements tragiques du 11 septembre ont fait ressortir l'importance de l'échange d'information dans l'intérêt de la sécurité publique et ont entraîné le lancement de nouvelles initiatives et l'intensification ou l'accélération d'initiatives déjà en place. Il devenait urgent de faire progresser les projets d'intégration de l'information de la justice plus rapidement, ce qui réduisait de beaucoup les délais d'exécution prévus. Le Ministère a augmenté ses efforts et a maximisé ses ressources afin de répondre aux attentes, et il a produit les éléments clés de politique et de technologie nécessaires pour améliorer la communication d'information au sein du système de justice pénale.

La participation éventuelle d'autres partenaires et intervenants a aussi été accélérée, y compris l'engagement d'organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Les événements du 11 septembre ont aussi entraîné des avantages intangibles en fournissant l'impulsion, le consensus, la détermination et la visibilité, des éléments essentiels à la réussite à court terme et à long terme de l'Initiative d'IIJ.

Partenaires

Le Ministère continue de diriger l'élaboration et la mise en œuvre coordonnées des composantes clés de l'IIJ liées à l'établissement du Réseau canadien de l'information sur la sécurité publique. Il soutient donc à cet effet le comité directeur de l'intégration de l'information de la justice, qui comprend des représentants des neuf partenaires fédéraux : Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Commission nationale des libérations conditionnelles, GRC, Statistique Canada - Centre canadien de la statistique juridique et Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le partenariat associé à l'Initiative d'IIJ englobe maintenant, en plus des partenaires fédéraux, un réseau de leadership fédéral-provincial-territorial qui encourage l'établissement de partenariats efficaces et l'échange de meilleures pratiques afin d'assurer l'harmonisation des initiatives d'IIJ au Canada.

Évaluations

On a établi un cadre de mesure du rendement pour le RCISP. La collecte de données de base sur les attitudes et la confiance de la population à l'égard de l'échange et de l'utilisation de renseignements par les organismes de justice pénale est terminée. Ces données permettront de mesurer le soutien accordé à l'amélioration de l'échange électronique de renseignements dans le domaine de la justice pénale. On travaille actuellement à l'élaboration d'indicateurs clés, et on a déjà prévu le premier cycle de mesure du rendement.

Liens avec les thèmes du discours du Trône

Cette initiative soutient l'engagement du gouvernement du Canada d'améliorer la sécurité publique et d'augmenter la confiance des Canadiens dans le système de justice pénale. La participation du Ministère à cette initiative cadre bien avec l'engagement global du gouvernement du Canada de bâtir des collectivités fortes et sûres.

Résultat stratégique

La participation de tous les citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques de justice pénale. ***3 867,5$***

Résultats pour les Canadiens

Comme nous l'avons mentionné pour les autres résultats stratégiques, le ministère du Solliciteur général, en collaboration avec des partenaires clés au pays et à l'étranger, a élaboré des politiques intégrées et des stratégies efficaces dans des domaines importants du programme de sécurité publique, notamment en ce qui concerne le terrorisme après les événements tragiques du 11 septembre.

Ces résultats peuvent être attribués en grande partie aux mécanismes de consultation efficaces qui ont été établis avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le secteur bénévole et la communauté internationale et qui ont permis au Ministère de maximiser les possibilités de collaboration horizontale pour promouvoir le programme de sécurité publique.

À cette fin, le Ministère a continué de soutenir financièrement quatorze (14) organismes bénévoles nationaux qui travaillent avec le Portefeuille à l'atteinte des objectifs de sécurité publique en fournissant des conseils d'orientation stratégique, en organisant des activités d'éducation du public et en faisant participer la collectivité à la prestation et à la réforme des services de justice pénale. Le Ministère a également participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire du gouvernement du Canada, qui vise à améliorer les mécanismes de collaboration avec les organismes bénévoles pour l'établissement des plans et des priorités du Portefeuille.

En outre, le Ministère a continué à participer à des rencontres fédérales-provinciales-territoriales afin de communiquer et de recevoir de l'information, de consulter ses partenaires sur les initiatives importantes et d'obtenir un consensus sur les réformes proposées dans le système de justice pénale. Ces rencontres constituent des occasions de consulter les provinces et les territoires dans le but d'améliorer le système de justice pénale et de trouver des initiatives visant à protéger la population canadienne et à maintenir une société juste, paisible et sûre.

Dans le cadre de l'Initiative sur l'approche correctionnelle judicieuse, on a accordé du financement pour des activités innovatrices permettant de faire participer les Canadiens aux questions de justice pénale et de leur donner de l'information. Grâce à ces ressources, le Portefeuille a pu travailler à augmenter la confiance des Canadiens dans le système de justice pénale et à assurer la participation de la population au processus d'élaboration des politiques sociales, des priorités et des programmes. Durant la dernière année, divers projets ont été amorcés dans les domaines de la justice réparatrice, de la formation de

bénévoles, de l'organisation de forums pour les jeunes, de la formation sur la maîtrise de la colère et des stratégies de guérison pour les collectivités autochtones.

Risques et enjeux

L'élément le plus important pour l'atteinte de ce résultat stratégique est de consulter nos partenaires de la sécurité publique de façon systématique et en temps opportun. Le Ministère a mis en place plusieurs forums et mécanismes pour atteindre cet objectif.

Partenaires

Le ministère du Solliciteur général participe activement, avec les organismes du Portefeuille (GRC, Service correctionnel du Canada, Service canadien du renseignement de sécurité et Commission nationale des libérations conditionnelles), le ministère de la Justice et d'autres partenaires clés de la justice pénale des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec le secteur bénévole, à l'établissement d'une vision, de buts et d'objectifs communs en matière de sécurité publique au Canada.

Évaluations

Une vérification du programme de financement de soutien des quatorze organismes nationaux de bénévolat est en cours. La vérification porte sur la gestion du programme et sur son efficacité par rapport au mandat et aux priorités du Ministère et du Portefeuille.

Liens avec les thèmes du discours du Trône

Dans le discours du Trône de janvier 2001, le gouvernement s'est engagé à continuer de collaborer avec les provinces et les territoires, les collectivités et tous les partenaires en vue d'établir une approche équilibrée pour contrer la criminalité.

Résultat stratégique

Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser l'atteinte des objectifs du Ministère. ***15 226,9$***

Gestion des ressources humaines : Le Ministère a terminé la deuxième année du Plan de ressources humaines 2000-2003. Ce plan établit un cadre qui fait en sorte que le Ministère pourra continuer d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste des personnes très qualifiées, qui sont représentatives de la société canadienne et qui ont les compétences, l'attitude, la créativité et les valeurs nécessaires pour l'aider à réaliser son mandat, à saisir les occasions et à relever les défis qui se présenteront dans les années à venir.

Grâce à ce plan, le Ministère sera en bonne position pour recruter des employés et les maintenir en poste tout en préservant la mémoire de l'organisation malgré les taux d'attrition prévus dans l'ensemble de la fonction publique.

En date du 31 mars 2002, le Ministère avait dépassé les objectifs d'embauche établis pour les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées. En ce qui a trait aux minorités visibles, le Ministère a doublé leur représentation en 2001-2002 par rapport à l'année précédente. Le Ministère offre également aux étudiants un programme qui leur fournit une expérience de travail et leur offre diverses activités d'apprentissage, dont une visite des opérations des organismes du Portefeuille et une initiation aux services de police des Autochtones. Les étudiants constituent une source merveilleuse de futurs fonctionnaires.

Le printemps dernier, on a mis en place un programme de mentorat à l'intention de tous les employés, y compris les étudiants. Ce programme fera connaître aux participants les nouvelles approches et perspectives, créant ainsi une culture de l'apprentissage au sein du Ministère et de meilleures relations de travail à tous les niveaux de l'organisation.

La direction et les employés se sont efforcés d'améliorer l'usage quotidien des deux langues officielles au travail pour faire en sorte que les obligations relatives à la langue de travail soient remplies. Le Ministère a effectué un sondage interne sur l'utilisation des deux langues officielles. Les résultats de ce sondage aideront à concevoir de nouvelles initiatives pour créer un milieu de travail véritablement bilingue.

Gouvernement en direct (GED) : Le Ministère a joué un rôle prépondérant dans l'établissement du portail de la sécurité publique, site Web qui constitue un guichet unique permettant à la population d'avoir accès rapidement et facilement à des informations et à des services liés à la sécurité publique qui proviennent de sources gouvernementales et non gouvernementales.

La version initiale du portail a été inaugurée en avril 2002 et contient des renseignements fournis par le portefeuille du Solliciteur général et le ministère de la Justice sur plusieurs sujets : la police et la criminalité, la sécurité à la maison, en milieu de travail et dans la collectivité.

La deuxième version sera inaugurée officiellement cet automne et contiendra des renseignements et des services des vingt-cinq ministères et organismes fédéraux qui s'occupent de sécurité publique. Plus tard, dans une version ultérieure, le site Web donnera accès à des renseignements et à des services offerts par des organismes provinciaux, territoriaux et non gouvernementaux. L'adresse de ce site est : www.safecanada.ca

Modernisation de la fonction de contrôleur : Le Ministère a modifié les systèmes et processus financiers conformément à la Stratégie d'information financière du gouvernement et élabore actuellement un cadre de gestion dans le but de maximiser les ressources limitées et d'en affecter une partie aux nouvelles priorités. Cela nécessite l'intégration de l'information de gestion et des données financières pour améliorer l'efficacité de la prise de décision.

Le Plan d'examen à long terme est préparé chaque année et est approuvé par les cadres supérieurs. L'objectif du plan est de répondre aux exigences du Ministère en matière d'examen, de renforcer la participation de la direction à toutes les étapes du processus d'examen et d'améliorer le fonctionnement du Ministère au moyen de l'application rapide des améliorations recommandées. Pour augmenter la transparence des programmes de contributions du Ministère, les cadres supérieurs ont décidé récemment d'afficher toutes les vérifications des contributions sur le site Web du Ministère.

Afin d'améliorer la saine gestion des ressources et de renforcer le processus de prise de décision, le Ministère a établi un poste de contrôleur dont le titulaire sera chargé de superviser la production d'informations sur le rendement ainsi qu'une politique de gestion du risque et des systèmes de contrôle de gestion.

Information du public : Le site Internet continue de constituer un moyen rentable de diffuser de l'information sur un grand nombre de questions relatives à la justice pénale. Le 30 juin 2002, le site du Ministère avait reçu plus de 7,4 millions de « visites » depuis son inauguration en mars 1996. La section de la sensibilisation publique est la plus populaire du site, les Affaires correctionnelles continuant d'attirer le plus grand nombre de demandes d'accès. On travaille actuellement à modifier le site pour le rendre plus convivial.

Coordination et liaison : On a continué d'aider la sous-ministre à remplir ses fonctions, qui consistent à conseiller et à seconder le ministre dans la gestion du Ministère et du Portefeuille.

Partie IV : Rapports consolidés

Stratégie de développement durable
Voici quelles ont été les réalisations du Ministère en matière de développement durable durant la période qui s'est terminée le 31 mars 2002.

Buts	Objectifs	Principaux progrès réalisés jusqu'à maintenant
1. Examiner dans quelle mesure le Ministère comprend la dimension sociale du développement durable, surtout à l'échelle des collectivités, et comment il y contribue.		
Collaborer avec les provinces et les Premières nations pour élaborer une méthode de normalisation nationale et régionale afin d'aider les services de police des Premières nations à offrir des services uniformes dans leurs collectivités.	En collaboration avec l'Association des chefs de police des Premières nations (ACPPN), colliger un compendium des éléments obligatoires et facultatifs à inclure dans les ententes conclues en vertu de la PPPN :	
	-Examen préliminaire à terminer avant l'assemblée générale annuelle de l'ACPPN (2001)	• Terminé en avril 2001 • Sommet national des Autochtones sur les services de police (novembre 2001)
	-Rapport initial sur les politiques et les procédures liées à l'exercice des pouvoirs	• Terminé en décembre 2001
	-Rédaction de clauses financières générales	• Les clauses dont le libellé est achevé sont ajoutées aux accords au renouvellement de ceux-ci.
	-Établissement d'un forum pour discuter de la question des normes avec l'ACPPN et les provinces	• Réunions de groupes de travail mixtes tenues en janvier 2002 et en avril 2002 • Présentation à l'assemblée générale annuelle en mai 2002

Constituer une base de données et concevoir un cadre de recherche permettant d'étudier les éléments constitutifs d'une police efficace au sein des Premières nations.	Étude de documents pertinents, publiés ou inédits. -Étude de documents	• Terminée en mars 2001
	-Publier du matériel	• Parue en décembre 2001
	Concevoir un cadre de recherche destiné à établir une solide base de connaissances pour évaluer l'efficacité de la police des Premières nations -Élaborer la méthodologie	• Terminé en mars 2001
	-Mettre à l'essai des projets sur les méthodes (études de cas pour évaluer les mesures du rendement, de l'efficacité et de la satisfaction de la population)	• Terminé en mars 2002
	-Présenter le concept à l'assemblée générale annuelle de l'ACPPN	• Terminé en avril 2001
	Étudier la possibilité de créer un centre d'échange de renseignements pour faire connaître les pratiques exemplaires	• En cours – examen, par le Comité de direction de l'organe directeur de la police, des possibilités liées à l'échange d'information
	-Repérer des pratiques exemplaires éventuelles en vue de les intégrer au site Web	• Terminé en mai 2002
	-Établir un lien entre le centre d'échange de renseignements et le portail du Solliciteur général	• En cours – travail consistant à intégrer les pratiques exemplaires au site Web du Solliciteur général.

	Concevoir et effectuer une étude quinquennale pour évaluer le niveau de satisfaction des collectivités des Premières nations du Québec à l'égard de leurs services de police.	
	-Projet pilote pour tester l'approche	• Terminé en mars 2001
	-Présenter le rapport sur le projet pilote au colloque	• Terminé en mai 2001
	-Lancer un projet majeur visant à étendre l'approche aux 32 services de police des Premières nations au Québec	• En cours – projet de 3 ans (de 2001-2002 à 2003-2004) consistant à tâter le pouls des collectivités
Amorcer l'élaboration d'un ensemble complet d'indicateurs de rendement afin de mesurer l'efficacité à long terme de la police des Premières nations.	Les consultations avec les intervenants au sujet des moyens pour mesurer le rendement et pour évaluer l'efficacité.	
	-Présentation à l'ACPPN (AGA)	• Terminé en avril 2001
	-Présentation aux provinces	• Terminé en novembre 2001
	-Déterminer les lacunes du matériel existant et les corriger	• Travail avec le comité interministériel
Adopter une approche de collaboration horizontale pour examiner les aspects social et culturel du développement durable au cours des trois prochaines années.	Définir et illustrer les aspects social et culturel du développement durable et leur incidence sur les politiques relatives aux services de police des Premières nations.	• En cours

Buts	Objectifs	Principaux progrès réalisés jusqu'à maintenant
2. Approfondir la méthode qu'applique le Ministère pour corriger les effets de ses activités sur l'environnement.		
(Formation et sensibilisation) Encourager le personnel à prendre l'habitude de penser à l'environnement au bureau en l'informant sur les questions d'environnement et de développement durable.	Accroître la sensibilisation du personnel au développement durable au sein du Ministère. Mettre à jour la stratégie de communications sur le développement durable. Instaurer un système pour déterminer le nombre de visites annuelles sur le site intranet des pratiques écologiques. Concevoir un sondage à l'intention des employés et administrer le sondage. Offrir au moment opportun une formation utile sur le développement durable.	• Une campagne d'affichage sur le recyclage pour atteindre les objectifs de réduction des déchets en janvier 2002 • Stratégie de communications mise à jour en décembre 2001 • Système en place, mais sera modifié durant l'exercice 2002-2003 en raison d'un changement de logiciel. Durant l'exercice 2001-2002, 460 demandes d'accès ont été reçues. • Sondage reporté à l'exercice 2002-2003 • 80 % des éléments du plan de formation ont été couverts durant l'exercice 2001-2002

(Déchets solides) Atténuer les répercussions négatives des décharges, de la consommation de ressources et des émissions de gaz à effet de serre en réduisant la quantité de déchets solides produits par le Ministère qui aboutissent à la décharge.	Réduire la quantité annuelle de déchets qui aboutissent à la décharge. Procéder à une vérification de la gestion des déchets et mettre à jour les objectifs de réduction et de réacheminement des déchets chaque année selon les résultats des vérifications.	• Une vérification de la gestion des déchets de l'immeuble a révélé un taux de réacheminement de 72 %. Le Ministère continuera de viser un taux de réacheminement de 85 % en 2002-2003.
(Rendement énergétique de l'immeuble) Réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans l'immeuble qu'occupe le Ministère.	Fixer une limite inférieure minimale pour l'achat de matériel de bureau à faible consommation d'énergie. Dans l'une des campagnes d'affichage, cibler les initiatives personnelles d'économie d'énergie au bureau.	• Une limite inférieure minimale de 39 % a été fixée pour l'exercice 2000-2001. • L'objectif du Ministère est de 50 % pour l'exercice 2002-2003. • Reporté à l'exercice 2002-2003

La coordonnatrice des questions environnementales au Ministère est Debi Cuerrier, directrice de l'Administration et de la Sécurité; pour obtenir plus d'information, on peut lui téléphoner au 993-4348 ou lui envoyer un courriel à cuerrid@sgc.gc.ca. On peut également obtenir sur demande un rapport d'étape plus détaillé.

Initiatives horizontales ou collectives

Le Ministère continue de soutenir l'esprit et l'intention de l'Entente-cadre pour l'union sociale (ECUS), qui avait pour objectif de créer un climat favorisant davantage la coopération intergouvernementale et la participation des citoyens dans le domaine des grandes politiques sociales. Pour ce qui est de la justice pénale, les principes de l'ECUS sont appliqués de façon manifeste, puisque les relations fédérales-provinciales-territoriales favorisent l'établissement conjoint de priorités et de rapports sur le rendement ainsi que l'augmentation de l'échange de renseignements. De nombreux groupes de travail et comités fédéraux-provinciaux-territoriaux cherchent des solutions aux problèmes communs dans les domaines des services correctionnels, de l'application de la loi, de la procédure pénale et de la prévention du crime. Grâce aux liens cruciaux qu'ils permettent d'établir entre les administrations, ces groupes augmentent la capacité du gouvernement de trouver des solutions à des questions complexes, comme la communication de renseignements de justice pénale entre les diverses composantes du système.

Le Ministère entend collaborer encore plus étroitement avec ses partenaires — les organismes du Portefeuille, les autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, d'autres organisations nationales, dont des organisations bénévoles, et des organismes internationaux — afin de promouvoir le programme de sécurité publique du gouvernement. Voici certaines initiatives qu'il mène à cet effet avec ses principaux partenaires :

Initiatives collectives	Liste des partenaires	Pages de référence
Initiative de lutte contre le crime organisé	GRC, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Environnement Canada, SCRS, Mohawks d'Akwesasne, provinces et territoires	15-17
Stratégie de lutte contre le tabagisme	Santé Canada, GRC, ministère de la Justice, Agence des douanes et du revenu du Canada, Mohawks d'Akwesasne	15-17
Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime	Ministère de la Justice, GRC, Premières nations, secteur bénévole	15-17
Stratégie canadienne antidrogue	GRC, Service correctionnel du Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles, Santé Canada, provinces et territoires, Organisation des États américains, secteur bénévole	15-17

Initiatives collectives	Liste des partenaires	Pages de référence
Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité	GRC, ministère de la Justice, Agence des douanes et du revenu du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	15-17
Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones	Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Fondation pour la guérison des Autochtones	18-21
Accès légal	GRC, SCRS, Défense nationale, Industrie Canada, ministère de la Justice, associations de police, secteur privé	11-14
Capacité du Canada de combattre le terrorisme	Défense nationale, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Transports Canada, Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, ministère de la Justice, Affaires étrangères et Commerce international, Environnement Canada, SCRS, GRC, ministère des Finances, Bureau du Conseil privé, provinces et territoires, intervenants de première ligne, Attorney General (Australie), Home Office (Royaume-Uni)	11-14
Intégration de l'information de la justice (IIJ)	Agence des douanes et du revenu du Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Commission nationale des libérations conditionnelles, Secrétariat du Conseil du Trésor, GRC, provinces et territoires	25-27
Gouvernement en direct, phase I	GRC, Service correctionnel du Canada, SCRS, Commission nationale des libérations conditionnelles, Bureau du Conseil privé, Secrétariat du Conseil du	30-31

Initiatives collectives	Liste des partenaires	Pages de référence
	Trésor, ministère de la Justice, Transports Canada, Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Défense nationale, Santé Canada, Affaires étrangères et Commerce international, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile	

Partie V : Rendement financier

La présente partie donne un aperçu du rendement financier du Ministère durant l'exercice 2001-2002.

Lorsque vous prendrez connaissance des tableaux financiers, veuillez noter ceci :

1) Le terme « dépenses prévues » désigne les crédits originaux inscrits dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002.
2) Le terme « autorisations totales » désigne la somme des dépenses prévues et de toute nouvelle autorisation, comme le Budget supplémentaire des dépenses.
3) Les dépenses réelles sont fondées sur les dépenses inscrites dans les Comptes publics.
4) À des fins comptables, les dépenses réelles et les dépenses autorisées totales au titre des régimes d'avantages sociaux ont été incluses dans les dépenses du secteur d'activité Services exécutifs et soutien ministériel. Aux fins de prévision des dépenses, les sommes ont été affectées selon le secteur d'activité.
5) Les totaux de certaines colonnes n'égalent pas la somme des éléments parce que les chiffres ont été arrondis.

Secteurs d'activité

Afin de réaliser son mandat et d'obtenir les résultats escomptés, le ministère du Solliciteur général a établi les quatre secteurs d'activité suivants :

- *Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques*
- *Programme des services de police des Premières nations*
- *Bureau de l'inspecteur général du SCRS*
- *Services exécutifs et soutien ministériel*

Organigramme

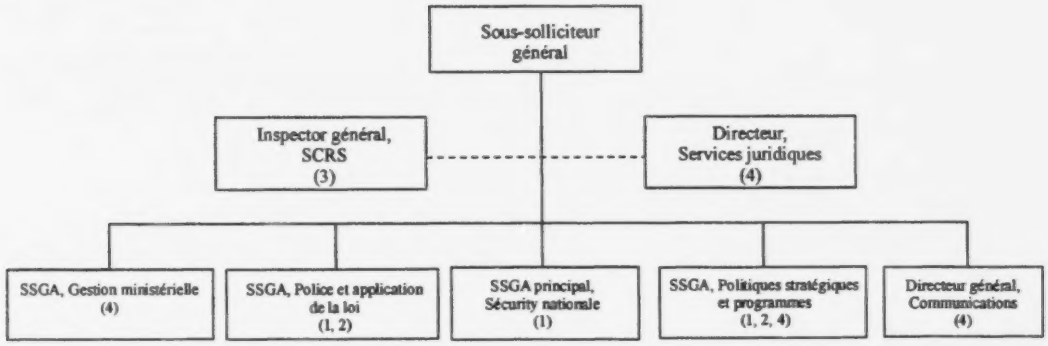

Secteurs d'activité	Dépenses réelles (millions de dollars)	ETP
1. Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques	20,1	120
2. Programme des services de police des Premières nations	65,3	25
3. Bureau de l'inspecteur général	0,8	8
4. Services exécutifs et soutien ministériel	60,8	101
Total	**147,0**	**254**

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 2001-2002 – Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit		2001-2002		
		Dépenses prévues	**Autorisations Totales (1)**	**Dépenses réelles (2)**
	Programme			
1	Dépenses de fonctionnement	22,3	107,4	94,5
5	Subventions et contributions	61,8	53,8	49,4
(S)	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,7	3,0	3,0
Total pour le Ministère		**86,9**	**164,3**	**147,0**

Notes

1. Les autorisations totales comprennent le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et toute autre autorisation.
2. Les coûts de 45,7 millions de dollars liés à la sécurité lors du Sommet sont inclus dans les dépenses de fonctionnement.

Tableau financier 2

Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles

Comparaison entre les dépenses ministérielles prévues et les dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Dépenses brutes totales	Moins les recettes disponibles	Dépenses nettes totales
Conseils au solliciteur général	100	10,9	0,0	3,5	14,4	-	14,4
(autorisations totales)	*124*	*16,9*	*0,4*	*5,0*	*22,3*	-	*22,3*
(dépenses réelles)	**120**	**15,5**	**0,4**	**4,2**	**20,1**	-	**20,1**
Police des Premières nations	29	3,4	0,0	58,3	61,7	-	61,7
(autorisations totales)	*35*	*20,8*	*0,1*	*48,8*	*69,7*	-	*69,7*
(dépenses réelles)	**25**	**20,0**	**0,1**	**45,2**	**65,3**	-	**65,3**
Bureau de l'inspecteur du SCRS	9	0,9	0,0	0,0	0,9	-	0,9
(autorisations totales)	*9*	*0,8*	*0,0*	*0,0*	*0,8*	-	*0,8*
(dépenses réelles)	**8**	**0,8**	**0,0**	**0,0**	**0,8**	-	**0,8**
Services exécutifs et soutien ministériel	100	9,9	0,0	0,0	9,9	-	9,9
(autorisations totales)	*104*	*70,5*	*1,0*	*0,0*	*71,5*	-	*71,5*
(dépenses réelles)	**101**	**60,1**	**0,7**	**0,0**	**60,8**	-	**60,8**
TOTAL (dépenses prévues)	238	25,1	0,0	61,8	86,9	-	86,9
(autorisations totales)	*272*	*109,0*	*1,5*	*53,8*	*164,3*	-	*164,3*
(dépenses réelles)	**254**	**96,4**	**1,2**	**49,4**	**147,0**	-	**147,0**
Coût des services fournis par d'autres ministères							3,0
							3,8
							3,7
Coût net du Ministère							89,9
							168,1
							150,7

Notes

Les dépenses de fonctionnement comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités du ministre.

Les coûts de 45,7 millions de dollars liés à la sécurité lors du Sommet et les dépenses de 3,0 millions liées aux régimes d'avantages sociaux des employés sont inclus dans les dépenses du secteur d'activité Services exécutifs et soutien ministériel.

La ventilation des dépenses de fonctionnement par secteur d'activité diffère de celle des Comptes publics, mais le total global est le même.

Tableau financier 3

Comparaison par exercice entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles

Comparaison par exercice entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, par secteur d'activité (en millions de dollars)

			2001-2002		
Secteurs d'activité	**Dépenses réelles 1999-2000**	**Dépenses réelles 2000-2001**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Conseils au solliciteur général	10,6	11,2	14,4	22,3	20,1
Police des Premières nations	58,1	59,6	61,7	69,7	65,3
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	0,4	0,7	0,9	0,8	0,8
Services exécutifs et soutien ministériel	13,7	12,8	9,9	71,5	60,8
TOTAL	**82,8**	**84,3**	**86,9**	**164,3**	**147,0**

Notes

Les ressources comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités du ministre.

Les coûts de 45,7 millions de dollars liés à la sécurité lors du Sommet et les dépenses de 3,0 millions liées aux régimes d'avantages sociaux des employés sont inclus dans les dépenses du secteur d'activité Services exécutifs et soutien ministériel.

La ventilation des dépenses réelles par secteur d'activité en 2001-2002 diffère de celle des Comptes publics, mais le total global est le même.

Tableau financier 4

Résultats stratégiques et secteurs d'activité – Dépenses prévues

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	
1) Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.					
S-SGAP, Sécurité nationale :	431,6				431,6
Direction générale de la sécurité nationale :	1 462,6				1 462,6
IG-SCRS :			915,0		915,0
2) Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale.					
Police et application de la loi :	3 751,0				3 751,0
3) Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique.					
S-SGA, Politiques stratégiques et programmes :	419,1				419,1
Affaires correctionnelles :	3 342,3				3 342,3
4) L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.					
Police des Autochtones :		61 664,0			61 664,0
5) L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité.					
Intégration de l'information de la justice :	1 208,9				1 208,9

(Suite à la page suivante)

Tableau financier 4 (*Suite*)

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	
6) La participation de tous les citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques de justice pénale.					
Opérations stratégiques :	3 851,7				3 851,7
7) Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère.					
Gestion ministérielle :				6 772,4	6 772,4
Communications :				1 327,5	1,327,5
Soutien à la direction :				1 795,2	1,795,2
TOTAL	**14 467,2**	**61 664,0**	**915,0**	**9 895,1**	**86 941,3**

Tableau financier 5

Résultats stratégiques et secteurs d'activité – Dépenses réelles

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	
1) Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.					
S-SGAP, Sécurité nationale :	494,4				494,4
Direction générale de la sécurité nationale :	2 352,6				2 352,6
IG-SCRS :			760,4		760,4
2) Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale.					
Police et application de la loi :	5 344,3				5 344,3
3) Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique.					
S-SGA, Politiques stratégiques et programmes :	361,9				361,9
Affaires correctionnelles :	3 260,5				3 260,5
4) L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.					
Police des Autochtones :		65 250,0			65 250,0
5) L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité.					
Intégration de l'information de la justice :	4 372,6				4 372,6

(Suite à la page suivante)

Tableau financier 5 (*Suite*)

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	
6) La participation de tous les citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques de justice pénale.					
Opérations stratégiques :	3 867,5				3 867,5
7) Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser l'atteinte des objectifs du Ministère.					
Gestion ministérielle :				57 571,7	57 571,7
Communications :				1 009,7	1 009,7
Soutien à la direction :				2 345,5	2 345,5
TOTAL	**20 053,8**	**65 250,0**	**760,4**	**60 926,9**	**146 991,1**

Note
Les coûts de 45,7 millions de dollars liés à la sécurité lors du Sommet sont inclus dans les dépenses liées à la Gestion ministérielle.

Tableau financier 6

Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)					
			2001-2002		
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Conseils au solliciteur général	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Total des subventions	**1,8**	**1,8**	**1,8**	**1,8**	**1,8**
CONTRIBUTIONS					
Conseils au solliciteur général	1,0	1,2	1,7	3,2	2,4
Police des Premières nations	41,9	42,1	58,5	48,8	45,2
Total des contributions	**42,9**	**43,3**	**60,2**	**52,0**	**47,6**
Total des paiements de transfert	**44,7**	**45,1**	**62,0**	**53,8**	**49,4**

Tableau financier 7

Besoins en ressources par organisation et par secteur d'activité

Comparaison entre les dépenses prévues et les autorisations totales pour 2001-2002 et les dépenses réelles, par organisation et par secteur d'activité (en millions de dollars)

		Secteurs d'activité				
Organisation		**Conseils au solliciteur général**	**Police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur général du SCRS**	**Services exécutifs et soutien ministériel**	**TOTAL**
Sous-solliciteur général adjoint principal Sécurité nationale	(prévues)	0,5				0,5
	(autorisées)	*0,4*				*0,4*
	(réelles)	**0,4**				**0,4**
Police et application de la loi		3,5				3,5
		5,9				*5,9*
		5,3				**5,3**
Sécurité nationale		1,5				1,5
		2,7				*2,7*
		2,4				**2,4**
Sous-solliciteur général adjoint Politiques stratégiques et programmes		0,5				0,5
		0,4				*0,4*
		0,4				**0,4**
Affaires correctionnelles		3,4				3,4
		3,6				*3,6*
		3,3				**3,3**
Police des Autochtones			61,7			61,7
			69,7			*69,7*
			65,3			**65,3**
Opérations stratégiques		3,8				3,8
		4,3				*4,3*
		3,9				**3,9**
Intégration de l'information de la justice		1,2				1,2
		4,9				*4,9*
		4,4				**4,4**

(Suite à la page suivante)

Tableau financier 7 (*Suite*)

Organisation		Secteurs d'activité Conseils au solliciteur général	Police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	TOTAL
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	(prévues) *(autorisées)* **(réelles)**			0,9 *0,8* **0,8**		0,9 *0,8* **0,8**
Sous-solliciteur général / Soutien à la direction					2,9 2,2 **2,3**	2,9 2,2 **2,3**
Gestion ministérielle					5,3 *67,8* **57,5**	5,3 *67,8* **57,5**
Communications					1,7 *1,6* **1,0**	1,7 *1,6* **1,0**
TOTAL		14,4 *22,3* **20,1**	61,7 *69,7* **65,3**	0,9 *0,8* **0,8**	9,9 *71,6* **60,8**	86,9 *164,3* **147,0**
% du TOTAL		**13,7 %**	**44,4 %**	**0,5 %**	**41,4 %**	**100 %**

Notes
Les ressources comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités du ministre.

Dans le présent rapport, les régimes d'avantages sociaux des employés de 2,8 millions de dollars au titre des dépenses prévues et de 3,0 millions de dollars au titre des dépenses réelles et des dépenses autorisées sont inclus dans les dépenses de la Gestion ministérielle. Dans le Rapport sur les plans et les priorités, ces sommes ont été affectées par secteur d'activité.

Les coûts de 45,7 millions de dollars liés à la sécurité lors du Sommet sont inclus dans les dépenses de la Gestion ministérielle.

Tableau financier 8

Passif éventuel

Passif éventuel (en millions de dollars)	Montant du passif éventuel		
	31 mars 2000	31 mars 2001	À jour le 31 mars 2002
Réclamations et causes en instance ou imminentes			
Contentieux	1,1	1,1	-
Total	**1,1**	**1,1**	**-**

Partie VI : Renseignements complémentaires

Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements

Nom	Titre	Téléphone	Télécopieur
Nicole Jauvin	Sous-solliciteur général	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Sous-solliciteur général adjoint principal, Sécurité nationale	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Eva Plunkett	Sous-solliciteur général adjoint par intérim, Politiques stratégiques et Programmes	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Patricia Hassard	Sous-solliciteur général adjoint par intérim, Police et Application de la loi	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Eva Plunkett	Sous-solliciteur général adjoint par intérim, Gestion ministérielle	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Christine Miles	Directrice générale par intérim, Police et Application de la loi	(613) 990-6693	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Directeur général, Sécurité nationale	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Directeur général, Affaires correctionnelles	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Directeur général, Police des Autochtones	(613) 990-2666	(613) 991-0961
Mary Campbell	Directrice générale, Opérations stratégiques	(613) 991-2952	(613) 990-7023
Maurice Archdeacon	Inspecteur général du SCRS	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Directeur général, Communications	(613) 991-2743	(613) 993-7062
Greg Wright	Directeur exécutif, Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Elizabeth Van Allen	Directrice, Coordination et Liaison	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Richard Fiutowski	Services juridiques	(613) 991-2886	(613) 990-8307
Adresse du Ministère : 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8			
Site Web du Ministère : http://www.sgc.gc.ca			
Bibliothèque et centre de référence : (613) 991-2787			

Lois administrées par le ministère du Solliciteur général

Le solliciteur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité	L.R.C., 1985, c. C-23, tel que modifié
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	L.C., 1992, c. 20, tel que modifié
Loi sur le casier judiciaire	L.R.C., c. C-47, tel que modifié
Loi sur le ministère du Solliciteur général	L.R.C., c. S-13, tel que modifié
Loi sur l'identification par les empreintes génétiques	L.C., 1998, c. 37, tel que modifié
Loi sur les prisons et les maisons de correction	L.R.C., 1985, c. P-20, tel que modifié
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada	L.R.C, 1985, c. R-10
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	L.R., 1970, c. R-10
Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	L.R.C., 1985, c. R-11, tel que modifié
Loi sur le transfèrement des délinquants	L.R.C., 1985, c. T-15, tel que modifié
Loi sur le programme de protection des témoins	L.C., 1996, c. 15

Le solliciteur général partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la médaille canadienne du maintien de la paix (par. 7(2))	L.C. 1997, c. 31
Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)	L.C., 2001, c. 41, Partie 6
Loi sur la citoyenneté (art. 19.3)	L.R.C., 1985, c. C-29, tel que modifié
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (par. 55(2), art. 57)	L.C., 1996, c. 19
Code criminel (art. 83.05, 83.07, 83.09, 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 749, 760)	L.R.C., 1985, c.C-46, tel que modifié
Loi sur l'équité en matière d'emploi (par. 41(6))	L.C. 1995, c. 44
Loi sur l'accise (art. 66)	L.R.C., 1985, c. E-14, tel que modifié
Loi sur l'extradition (art. 66,77,78,79)	L.C. 1999, c.18
Loi sur les armes à feu (art. 82, 93)	L.C., 1995, c. 39
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (art. 77, 78, 82)	L.C. 2001, c. 27
Loi sur la défense nationale (par. 276.3(2) et (3))	L.R.C., 1985, c. N-5, tel que modifié
Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (art. 4, 10, 14, 25, 36, 37, 39, 44, 45, 47, 48)	L.C. 1999, c. 34
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (art. 60.1)	L.C. 2000, c. 17, tel que modifié
Loi sur les infractions en matière de sécurité (art. 6)	L.R., c. S-7
Loi sur la statistique (art. 29)	L.R.C., 1985, c. S-19, tel que modifié

Index

A

accords tripartites en matière de police, 6, 22

B

Bureau de l'enquêteur correctionnel, 3, 4
Bureau de l'inspecteur général, 12, 40

C

CBRN, 11
CNLC, 3, 4
Comité externe d'examen de la GRC, 3, 4
Commission des plaintes du public contre la GRC, 3, 4
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1, 3, 4, 20, 26, 29, 37, 38
Coordination et liaison, 31
crime organisé, 1, 8, 14, 15, 16, 17, 23

D

délinquants sexuels, 18

G

Gendarmerie royale du Canada, 1, 3, 20
Gestion des ressources humaines, 30
Gouvernement en direct (GED), 30
GRC, 1, 3, 4, 13, 16, 17, 24, 26, 29, 37, 38

I

Information du public, 31
Initiative d'intégration de l'information de la justice, 25
Initiative de lutte contre le crime organisé, 15, 37
Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité, 38
Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, 20, 28

J

justice réparatrice, 18, 19, 20, 21, 28

L

L'accès légal à l'information, 12
l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones, 20
lutte contre le terrorisme, 11, 12, 13

M

Modernisation de la fonction de contrôleur, 31

P

Plan national de lutte contre le terrorisme, 11, 12
Politique sur la police des Premières nations, 6, 22, 33
Programme de préparation opérationnelle, 11

R

Réseau canadien de l'information sur la sécurité publique, 25, 26

S

SCC, 3, 4
SCRS, 1, 2, 3, 11, 12, 37, 38
Service canadien du renseignement de sécurité, 1, 3, 13, 16, 29, 38
Service correctionnel du Canada, 1, 3, 4, 20, 26, 29, 37, 38
Stratégie canadienne antidrogue, 1, 16, 37
Stratégie de développement durable, 32
Stratégie de lutte contre le tabagisme, 15, 37
Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, 1, 16, 37

V

victimes, 18, 19, 21